

DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 03h49 Dohr: 12h45
Asr: 16h35 Maghreb: 19h59 Isha: 21h35

MÉTÉO

Alger : 24° 15°
Oran : 24° 17°
Annaba : 28° 16°
Béjaïa : 23° 14°
Tamanrasset: 44° 29°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 24-samedi 25 mai 2024 / 16/17 Dhul-Qadah 1445 - N° 3563 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

DÉCÈS DU PRÉSIDENT
IRANIEN EBRAHIM RAÏSSI

**Goudjil signe le registre
de condoléances**

P. 24

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

**M. Attaf reçu
par le président
du Sénégal Bassirou
Diomaye Faye**

P. 24

ARMÉE

**Le Général d'Armée Saïd
Chanegriha supervise
l'exécution d'un exercice
tactique de nuit à
la 2^e Région militaire**

P. 24

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Le projet de loi sur les assurances et la préparation de la saison estivale à l'ordre du jour

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, mercredi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs. Après l'ouverture de la réunion par Monsieur le président de la République et l'exposé du Premier ministre sur le bilan d'activité du Gouvernement pour les deux dernières semaines, suivi des interventions de Messieurs les ministres sur les projets de lois et les exposés inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le président de la République a donné les instructions et directives aux ministres. P. 3



ALGÉRIE - TCHAD

**Chargé par le président
de la République, M. Tabi
prend part à N'Djamena
à la cérémonie d'investiture
du Président tchadien élu**

P. 24

HYDROCARBURES OFFSHORE
EN ALGÉRIE

**Les études d'exploration
ont révélé des "indicateurs
positifs" (Arkab)**

P. 6

RADIOTHÉRAPIE

**Rencontre sur
l'évaluation des appareils
et équipements
(ministère)**

P. 10

SANTÉ

SANTÉ DE BÉBÉ
**Les bonnes
raisons
d'allaiter**

Pp 12-13

F  T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS (27^e J)

**Duel à distance
pour la place de
dauphin, choc
"à six points" pour
le maintien**

P. 22



CONFÉRENCE SUR L'IA
ET LES AGENCES
DE PRESSE

**Concilier
innovation
technologique
et responsabilité
éthique**

P. 17

LUTTE CONTRE
LA SPÉCULATION

**Mise en détention
provisoire
de deux individus
à Jijel pour
spéculation illicite
sur la banane**

P. 2

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Mise en détention provisoire de deux individus à Jijel pour spéculation illicite sur la banane (Parquet)

Deux individus ont été placés en détention provisoire à Jijel pour spéculation illicite sur la banane, a indiqué jeudi un communiqué du Procureur de la République près le tribunal d'El-Milia. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur de la République près le Tribunal d'El-Milia informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite et sur la base d'une plainte déposée par les services de la Direction du commerce de la wilaya de Jijel concernant des actes de spéculation illicite sur la banane commis par un commerçant, une enquête préliminaire a été ouverte par les services de la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Jijel", lit-on dans le communiqué.

"En date du 22 mai 2024, trois individus suspects ont été présentés devant le parquet et une enquête judiciaire a été ouverte à leur rencontre pour: spéculation illicite, blanchiment d'argent, fraude fiscale, non-facturation, pratiques commerciales frauduleuses, exercice d'une activité commerciale permanente sans local commercial, utilisation d'un registre de commerce par une personne autre que son propriétaire", précise la même source.

Les charges retenues contre les accusés, poursuit le communiqué, incluent également "le délit de rédaction volontaire d'une déclaration ou d'un certificat attestant de faits matériellement inexacts, faits prévus et punis par la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite, le code pénal, la loi sur les impôts directs, la loi sur les pratiques commerciales, la loi sur les conditions d'exercice d'activités commerciales et la loi sur la lutte contre le faux et usage de faux".

"Après audition des accusés par le juge d'instruction, ce dernier a ordonné le placement en détention provisoire de deux (02) accusés, conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

13 morts et 207 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes ont trouvé la mort et 207 autres ont été blessées dans 142 accidents corporels enregistrés au cours de cette semaine par les services de la Gendarmerie nationale au niveau de leur territoire de compétence.

Le Chef du bureau de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent chef, Abdelhamid Amrani, a précisé jeudi dans une déclaration à l'APS, que le facteur humain demeure la "principale cause" de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route, ajoutant que les conducteurs étaient à l'origine de 131 accidents dont 14 dus à une conduite sur le côté gauche, 19 (inattention des conducteurs) et 15 (non-respect de la distance de sécurité), tandis que les piétons ont provoqué 11 accidents".

"Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouïra avec 14 accidents, suivie de Constantine et Boumerdes (08), Tlemcen et Sétif sept (7)", a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, les accidents de la route ont connu une augmentation en nombre d'accidents (+02), et de blessés (+6) et une "baisse" du nombre des victimes (-7) morts.

Dans le même contexte, le Sergent chef, Abdelhamid Amrani a appelé à "l'impératif de respecter le code de la route, notamment la réduction de la vitesse, le respect de la distance de sécurité, des priorités et de la signalisation routière".

13 morts et 413 blessés en une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 413 autres ont été blessées dans 340 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 14 et le 20 mai, a indiqué jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-10) et d'une hausse du nombre de blessés (+4) avec le même nombre de décès par rapport à la précédente semaine.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+97%) en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon les données de la Sûreté nationale. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement, conclut le communiqué.

MILA

Mise en service de 14 transformateurs



Le réseau de distribution de l'électricité dans la wilaya de Mila s'est renforcé dernièrement par la mise en service de 14 nouveaux postes transformateurs, a-t-on appris jeudi de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Ces installations mis en service dans le but d'atténuer la pression sur le réseau et améliorer la qualité du service en prévision de l'été prochain ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 127,73 millions DA, a précisé le responsable de la cellule de communication de cette direction, Ridha Fergani.

Ces postes transformateurs se répartissent sur les communes de Mila, Chelghoum Laid, Minar Zerza, Grarem Gouga, Chigara, Sidi Merouane, Bouhatem, Ferdjoua et Amira Arrès, selon la même source qui a précisé que le nouveau réseau électrique lié à ces transformateurs a atteint 13,865 km de long.

Trois autres transformateurs seront mis en service "prochainement" dans les communes de Telegema, Oued El Athmania et Amira Arrès, selon la même source qui a précisé que cette opération a nécessité la mobilisation de près de 34,712 millions DA et porte aussi sur la réalisation de 3,600 km de nouvelles lignes.

HUSSEIN DEY

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre de haute tension à Hussein Dey (Alger), a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et en préservation de biens publics sur leur territoire de compétence, les éléments de la première Sûreté urbaine de la circonscription administrative d'Hussein Dey ont arrêtés quatre (4) individus pour une affaire de sabotage des propriétés de l'Etat et vol", précise la même source.

L'opération a été menée en "agissant sur informations sur des individus qui coopéraient les câbles d'électricité aux fins de les voler au niveau des Sablettes".

"En coordination avec le parquet territorialement compétent, et après la mise en place d'un plan bien ficelé, les suspects au nombre de quatre (4) ont été arrêtés en flagrant délit, avec saisie de plusieurs objets et outils", a indiqué le communiqué, soulignant que "les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes".

BISKRA

Saisie de plus de 22.000 capsules psychotropes et arrestation de 3 personnes (sûreté)

La brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Biskra a saisi 22,500 capsules psychotropes et arrêté trois personnes suspectes, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Exploitant des informations relatives au transport par une personne d'une quantité de psychotropes d'une wilaya du Sud vers une autre du Nord en passant par Biskra, la brigade après des investigations est parvenue à arrêter le suspect en compagnie de deux autres personnes à bord d'un camion de dépannage transportant un mini-camion chargé d'oignon, a-t-on indiqué.

Après la fouille minutieuse des deux véhicules, trois grandes boîtes contenant 22,500 capsules psychotropes ont été découvertes cachées parmi les oignons, selon la même source qui a précisé que les psychotropes ont été saisis et les trois suspects âgés entre 30 et 32 ans ont été arrêtés.

Un dossier pénal a été constitué à l'encontre des mis en cause pour trafic de psychotropes d'origine étrangère par utilisation d'un véhicule motorisé, a-t-on conclu.

AÏN TEMOUCHENT

Saisie de plus de 21 kilos de kif traité



Les services de la Gendarmerie nationale à Aïn Temouchent ont réussi à saisir 21,1 kilos de kif traité et l'arrestation d'un individu impliqué dans cette affaire, a-t-on appris, jeudi, du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Cette affaire est intervenue suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune d'Ouled Boudjemâa, faisant état de l'existence d'un colis de kif traité au niveau de la plage de "Sassel", selon la cellule de communication, ajoutant qu'une patrouille a été mise en place pour ratisser le site, où 16 paquets contenant chacun 10 plaquettes de kif traité, d'un poids total de 19,1 kilos, ont été découverts.

Un individu a été arrêté en possession de deux paquets de kif traité (2 kilos), selon la même source.

L'enquête a révélé que cet individu est un repris de justice, ayant trempé dans des affaires similaires, notamment d'importation et d'exportation de kif traité, a-t-on ajouté.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, le suspect a été présenté devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a-t-on conclu.

PÊCHE

Un quota de 153 tonnes réservé à Annaba au titre de la campagne de pêche de thon rouge 2024



Un quota de 153 tonnes de thon rouge a été réservé à la wilaya d'Annaba sur un total de 2,046 tonnes représentant le quota de l'Algérie au titre de la campagne de pêche de thon rouge 2024, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture.

Dans une déclaration à l'APS, Nouredine Remita a précisé que la wilaya d'Annaba participe à cette campagne avec deux thoniers "El Bachir" et "Chahid Mustafa Benboulaïd" ces thoniers ont quitté mercredi le port de pêche d'Annaba en direction des zones délimitées dans le programme international de la campagne de pêche de thon rouge.

Cette campagne de pêche de thon rouge 2024 se poursuivra jusqu'au 1er juillet prochain avec la participation de 34 thoniers répartis sur 10 ports algériens retenus par ce même programme international, a-t-on précisé. La wilaya d'Annaba compte 655 embarcations de pêche de diverses tailles dont deux thoniers et 156 sardinières. Cette flotte qui a réalisé en 2023 une production de 8,500 tonnes de poissons emploie 6,500 marins.

CHINE

Huit morts dans une attaque au couteau (média)

Un homme a tué huit personnes et en a blessé une autre avec un couteau dans le centre de la Chine, ont rapporté vendredi des médias locaux, en citant les autorités locales. L'attaque est survenue jeudi matin dans la ville de Xiaogan, dans la province du Hubei, selon la télévision d'Etat CCTV. La personne blessée n'est pas en danger de mort, a précisé l'agence officielle Chine Nouvelle. Le suspect, un homme de 53 ans dont le nom de famille est Lu, a été arrêté par la police, selon CCTV. Par le passé il avait été soigné pour des problèmes mentaux, selon la même source, qui a précisé qu'une enquête a été ouverte.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Le projet de loi sur les assurances et la préparation de la saison estivale à l'ordre du jour

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, mercredi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil, dont voici le traduction APS:

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés dont le suivi de l'état d'avancement des projets de ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet et de la ligne Bled El Hadba-Oued Kebrît-Port de Annaba et des projets de réalisation de silos de stockage de céréales, outre les préparatifs de la saison estivale et les dispositions d'accueil de notre communauté établie à l'étranger.

Après l'ouverture de la réunion par Monsieur le président de la République et l'exposé du Premier ministre sur le bilan d'activité du Gouvernement pour les deux dernières semaines, suivi des interventions de Messieurs les ministres sur les projets de lois et les exposés inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le président de la République a donné les instructions et directives suivantes :

Premièrement: Concernant le projet de loi relatif aux assurances

- Report, pour réexamen, du projet de loi, en vue d'une organisation plus précise conformément aux hautes instructions données par Monsieur le Président, comme suit:

- Monsieur le Président a affirmé que le domaine des assurances était étroitement lié à la souveraineté nationale et le projet de loi devrait être exempt de lacunes pour éviter les méthodes utilisées par le passé au détriment du trésor public.

- Contrôler en permanence et périodiquement l'activité des sociétés d'assurances.

- Accorder la plus grande importance aux services et non à la collecte de fonds par les méthodes faciles et le gain rapide.

- Élargir les domaines d'assurances pour inclure d'autres spécialités.



- Le projet de loi devrait inclure une exigence de résidence sur le sol algérien pour les propriétaires de sociétés d'assurances.

Deuxièmement: Concernant les préparatifs de la saison estivale 2024 et les dispositions d'accueil de notre communauté établie à l'étranger:

- Installation d'une Commission nationale de facilitation des investissements dans de nouvelles structures touristiques, notamment dans les régions côtières qui connaissent un manque en la matière et qui disposent d'atouts touristiques naturels.

- Monsieur le Président a ordonné de réviser les prix pour qu'ils soient à la portée des familles algériennes, pour promouvoir le tourisme intérieur.

- Monsieur le Président a ordonné l'application rigoureuse de la loi à l'encontre de toute forme de courtage saisonnier au niveau

des plages, outre la consécration du respect absolu du principe de gratuité des plages le long du littoral algérien.

Troisièmement: Concernant l'état d'avancement du projet de la mine de Gara Djebilet et de la ligne ferroviaire minière (Béchar-Tindouf-Gara Djebilet):

- Monsieur le Président s'est félicité des efforts consentis sur le terrain, et de l'avancement appréciable enregistré dans la réalisation du projet de la mine de Gara Djebilet, et ce, après avoir choisi l'assiette devant abriter l'usine de traitement du minerai de fer dans la wilaya de Béchar, mais aussi suite au lancement des travaux d'une autre usine de transformation du minerai de fer à Gara Djebilet et la poursuite des travaux d'une unité de pré-traitement à Tindouf, lancée en 2023.

Quatrièmement: Concernant le projet de la mine de phosphate de Bled El Hadba et de

la ligne ferroviaire (Bled El Hadba-Oued Kebrît-Port de Annaba):

- Monsieur le Président s'est dit satisfait de la cadence des travaux, qui se poursuivent sans arrêt, permettant la livraison du projet dans les délais impartis et son entrée en exploitation.

Cinquièmement: Concernant le suivi de l'état d'avancement des projets de réalisation de silos de stockage de céréales:

- Monsieur le président de la République a souligné la progression positive des travaux, insistant sur l'importance d'achever l'ensemble des travaux dans les délais impartis.

Sixièmement: S'agissant du déploiement de la fibre optique:

- Monsieur le Président a souligné la nécessité de poursuivre la progression constante dans l'achèvement du raccordement national à la fibre optique.

- Monsieur le président de la République a enjoint au ministre de l'Industrie d'engager la production locale de fibre optique, parallèlement au projet de sa généralisation et de son financement.

- Le président de la République a, également, ordonné d'œuvrer à la diversification des fournisseurs d'internet.

- Prendre toutes les mesures techniques préventives pour assurer le maintien du raccordement au réseau internet, en cas de pannes connues dans ce domaine pour diverses raisons, notamment naturelles.

- Le président de la République a ordonné de prendre toutes les précautions nécessaires en matière de cybersécurité, y compris l'entretien et le contrôle technique périodiques des câbles sous-marins et des réseaux centraux. Enfin, le Conseil des ministres a approuvé des décrets portant nominations et fins de fonction dans des fonctions et postes supérieurs de l'Etat".

PRÉSIDENTE

M. Goudjil salue la rencontre du président de la République avec les chefs des partis politiques représentés aux Assemblées élues

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a salué, jeudi à Alger, la rencontre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec les chefs des partis politiques représentés aux Assemblées élues, affirmant qu'elle participait du renforcement du front intérieur.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, M. Goudjil a salué la rencontre du président de la République avec les chefs des partis politiques représentés aux Assemblées élues, précisant qu'il s'agissait d'une initiative inédite à même de renforcer le front intérieur.

Cette rencontre, a-t-il poursuivi, incarne "l'essence de la pratique démocratique et de la Constitution de novembre 2020, qui

donne la chance à tous les Algériens de contribuer à l'édification de leur pays". Dans le même sillage, M. Goudjil a souligné que cette rencontre "participe de la politique de la main tendue annoncée par le président de la République après son élection en 2019, laquelle s'est concrétisée par une série de rencontres et de consultations avec les chefs de partis dans le cadre du dialogue responsable visant à conforter la place de l'Algérie".

Le président du Conseil de la nation a, par ailleurs, appelé à une forte participation à la prochaine Présidentielle, compte tenu de son importance, pour, a-t-il dit, "envoyer un message fort aux ennemis à l'étranger", soulignant "le rôle crucial de l'élément humain dans le processus d'édification et dans le sou-

tien aux réalisations de l'Algérie dans les différents secteurs".

S'agissant de la politique étrangère, M. Goudjil s'est félicité des positions constantes de l'Algérie en faveur des causes justes, en tête desquelles la cause palestinienne, rappelant, à cet égard, les efforts déployés par l'Algérie pour l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit des Nations Unies.

Evoquant les défis rencontrés par l'Algérie au lendemain de l'indépendance et le rôle joué par l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), il a affirmé que "les défis actuels exigent la même volonté et la même détermination qu'à l'époque" et l'engagement de tout un chacun pour "transmettre le message aux générations futures".

PARTIS

Quatre partis forment une alliance politique pour réaliser un consensus national

Le parti du Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement EL Bina et le Front El Moustakbal ont annoncé, jeudi à Alger, la formation d'une alliance politique pour réaliser un consensus national et édifier une Algérie forte.

Lors d'une rencontre de concertation ayant regroupé les chefs des quatre partis, Abdelkrim Benbarek, Mustapha Yahi, Abdelkader Bengrina et Fateh Boutbig, au siège du parti du FLN, M. Benbarek a indiqué que cette rencontre "scelle une alliance politique entre des formations partageant des dénominateurs communs et des objectifs clairs visant à réaliser un consensus national pour protéger les intérêts du peuple et appuyer toutes les démarches participant de l'édification d'une Algérie forte".

Relevant que son parti "œuvre à nouer des liens avec les autres partis présents sur l'échiquier politique, notamment au niveau des deux chambres du Parlement et des Assemblées locales de wilaya et communales, à partir de son programme inspiré des principes du 1er Novembre pour la construction d'un Etat démocratique populaire et social dans le cadre des principes islamiques", M. Benbarek a appelé de ses vœux "la contribution de tous les partis à la construction d'une Algérie forte reposant sur le respect des constantes, des va-

leurs et de la glorieuse histoire de la nation".

Le Secrétaire général du parti du FLN a affirmé que les quatre partis de l'alliance aspireraient à "conforter le front intérieur du pays dans une conjoncture internationale et régionale de crise et face à l'instabilité qui l'entoure de toutes parts et aux velléités de certaines parties qui veulent faire taire la voix retentissante de l'Algérie dans les fora internationaux, notamment au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations Unies, en faveur des opprimés et des peuples encore sous le joug colonial, en Palestine et au Sahara occidental".

Et d'ajouter que cette alliance "n'est pas conjoncturelle liée à l'échéance présidentielle, mais a vocation à s'étendre au-delà pour prendre des positions dans les domaines politique, juridique et socioéconomique".

De même, elle "ne vise à exclure aucune partie, mais se veut complémentaire des autres composantes politiques et sociales qui contribuent à la construction d'une Algérie nouvelle", a-t-il poursuivi.

Il a, par là même, assuré que ces partis s'emploieront à faire de cette alliance "une base solide pour proposer des initiatives et soumettre des propositions à même de contribuer au développement socioéconomique et intensifier les contacts lors de la prochaine étape en vue de bien préparer l'échéance du 7 septembre prochain". Les partis de l'alliance

"prévoient d'élaborer une charte d'éthique axée sur la moralisation de l'action politique dans le cadre d'une démarche commune visant à bâtir un Etat de droit", a-t-il ajouté.

Cette rencontre d'évaluation et de coordination a été marquée par l'annonce de l'installation d'une commission conjointe entre les partis concernés pour soutenir l'action gouvernementale, débattre de toutes les questions liées à cette alliance et choisir un slogan.

L'ANR appelle à la conjugaison des efforts pour assurer le succès de la prochaine Présidentielle

Le Secrétaire général de l'Alliance nationale Républicaine (ANR), Belkacem Sahli a appelé, jeudi à Alger, à la conjugaison des efforts de tous pour contribuer au succès de l'élection présidentielle prévue le 7 septembre et à la consolidation des institutions de l'Etat.

Lors d'une conférence de presse organisée au siège de son parti pour présenter les conclusions de la dernière rencontre du président de la République, avec les chefs des partis politiques représentés aux Assemblées élues, M. Sahli a souligné l'importance de "conjuguer les efforts en vue de consolider les institutions de l'Etat, renforcer la cohésion sociale, et contribuer au succès de la prochaine élection présidentielle". A cet égard, M. Sahli a appelé les citoyens à "participer massivement à la prochaine échéance et à prendre conscience de son importance pour la préservation de la position géopolitique de l'Algérie".

A cette occasion, il s'est félicité de l'initiative du président de la République, de se concerter avec les partis politiques, soulignant que la rencontre avait permis d'évoquer les différentes questions nationales, internationales, outre les défis auxquels l'Algérie est confrontée.

FORMATION PROFESSIONNELLE Merabi préside une réunion d'évaluation de l'état d'avancement du processus de numérisation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a présidé, jeudi à Alger, une réunion d'évaluation de l'état d'avancement du processus de numérisation du secteur, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion intervient dans le cadre de "l'attachement à la numérisation du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, conformément aux exigences et priorités de l'heure, mais aussi en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à numériser l'ensemble des secteurs gouvernementaux, eu égard à l'importance que revêt ce processus et en parachèvement de la démarche engagée par le secteur en la matière", selon la même source.

Lors de cette réunion, qui a connu la participation des directeurs de wilaya et de représentants des cellules de numérisation par visioconférence, le ministre s'est enquis de "l'état d'avancement du processus de numérisation des différentes directions de wilaya, relevant du secteur", mettant en avant l'importance de "conjuguer les efforts de tous, en vue de relancer le secteur et parachever le processus de numérisation".

TOURISME Le renforcement du parc hôtelier entraînera la baisse des prix (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Mokhtar Didouche a souligné, jeudi soir à Oran, que le renforcement du parc hôtelier entraînera une baisse des prix dans les établissements hôteliers.

Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, que le renforcement du parc hôtelier se traduira par une offre supérieure à la demande et entraînera ainsi une baisse des prix liés à l'hébergement. M. Didouche a, en outre, relevé que la wilaya d'Oran est devenue un pôle touristique par excellence, grâce au renforcement du parc hôtelier et aux projets d'investissement dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie.

Au cours de cette visite, le ministre a passé en revue les travaux d'aménagement de la plage de Mers El-Hadjadj (à l'est de la wilaya) et a inspecté un projet d'hôtel cinq étoiles situé à proximité de la même plage, qui ouvrira ses portes au début de la saison estivale. Le ministre a également reçu un exposé sur les préparatifs liés à la saison estivale, présenté par la Direction du Tourisme et de l'Artisanat.

M. Didouche avait présidé, jeudi matin, l'ouverture de la 23^{ème} édition du Salon international de l'Artisanat au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" et a également supervisé la cérémonie de baptême de l'Ecole Supérieure de l'Hôtellerie et de la Restauration au nom du défunt Moudjahid Mohamed El-Kebir.

LUTTE CONTRE LA TERRORISME Deux terroristes abattus dans la wilaya de Chlef (MDN)

Deux (02) terroristes ont été abattus, jeudi soir, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Djbel Tamoulga, Bir Safsaf, dans la wilaya de Chlef, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et lors d'une opération de fouille et de ratissage nationale, la zone de Djbel Tamoulga, Bir Safsaf, au niveau du Secteur militaire de Chlef (tère Région militaire), un détachement de l'ANP a abattu, hier 23 mai 2024, deux (2) terroristes. Il s'agit du terroriste Kachkouche Abdelkader, dénommé "Abou Djafar" et du terroriste Khaloufi Abdelkader, et récupéré deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, trois (3) chargeurs de munitions, une (1) paire de jumelles et divers objets", précise la même source. "Cette opération confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'ANP à traquer les résidus criminels jusqu'à leur éradication", ajoute le communiqué.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION Oran : l'importance de préserver la mémoire nationale soulignée (Participants)

Les participants à une conférence, organisée jeudi à Oran dans le sillage des festivités de la journée nationale de l'Étudiant, coïncidant avec le 19 mai de chaque année, ont mis l'accent sur la nécessité de "préserver la mémoire nationale et à œuvrer à la diffusion de la culture historique au sein de la jeune génération".

Lors de cette rencontre, organisée au Musée du moudjahid d'Oran, à l'initiative de l'Organisation nationale des enfants de la Famille révolutionnaire, les participants ont affirmé que "la grève du 19 mai 1956, a constitué un tournant historique important dans le parcours de la glorieuse Guerre de libération nationale".

La Secrétaire générale de cette Organisation, Mme Mekki Zoulikha, a déclaré que "la révolte des étudiants a donné une forte impulsion à la guerre de libération", ajoutant que "certains d'entre eux ont eu à occuper des postes de responsabilité au sein de l'Armée de libération nationale, dans le corps diplomatique et ont représenté le FLN dans les conférences et les congrès internationaux contribuant grandement à internationaliser la question algérienne".

Mme Mekki, d'autre part, exhorté la nou-

velle génération d'étudiants à "s'inspirer de leurs aînés qui se sont sacrifiés pour le recouvrement de la souveraineté nationale, en consolidant et en renforçant les aptitudes et les capacités susceptibles de garantir l'avenir et à contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle".

De son côté, l'enseignant à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", Abdelkader Djilali, a mis en relief le rôle des étudiants algériens et leur adhésion à l'appel de leur pays et l'esprit de responsabilité militante dont ils ont fait preuve, ce qui a permis, d'"impulser la lutte armée et de contribuer aux actions de mobilisation et à l'organisation de la Révolution". Dr. Djilali Abdelkader a déclaré que "la grève des étudiants est une des nombreuses leçons de la Révolution, qui est sortie d'actes héroïques", exhortant les étudiants à s'inspirer de leurs aînés et à retrousser les

manches, à s'armer de volonté et d'esprit responsable et de se projeter vers des perspectives nouvelles, ainsi qu'à mettre en avant les capacités individuelles et collectives pour l'édification de l'Algérie de demain telle que l'ont rêvée les choucha et pour laquelle ils se sont sacrifiés".

Le moudjahid Sahraoui Mokhtar a, pour sa part, présenté son témoignage sur la grève du 19 mai 1956 à Oran, où il était scolarisé dans un lycée de la ville, évoquant à ce propos le rôle et l'apport militant de cette catégorie de la société.

Il est à souligner que lors de cette rencontre, qui a vu la participation des étudiants, des représentants d'associations et d'organisations de la famille révolutionnaire de la wilaya d'Oran, la famille du martyr Zeddour Brahim Belkacem, ainsi que des moudjahidine ont été honorés.

TRAVAUX PUBLICS Infrastructures routières: accorder une importance majeure au Grand sud (ministre)

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a affirmé jeudi à Alger, que son secteur accordait une importance majeure aux wilayas du Grand sud en matière d'infrastructures routières, tout en donnant la priorité à la maintenance périodique, au désenclavement, et à la réalisation de nouvelles routes.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales et présidée par, M. Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé que la priorité actuelle du secteur pour les wilayas du Grand sud était de "garantir l'entretien périodique du

réseau routier en vue de maintenir le niveau des services et désenclaver les régions isolées à travers le revêtement des pistes".

Il a indiqué en outre que, "la réalisation de nouvelles routes et leur raccordement au réseau routier existant figure parmi les priorités du secteur, en vue de raccourcir les distances, soulignant qu'il sera procédé, à moyen terme, à l'augmentation de la capacité des routes, via le dédoublement des grands axes Nord-Sud, dont la route nationale 3, pour relier les wilayas du sud au réseau des voies rapides et autoroutier du Nord". Le ministre a fait savoir que la wilaya de Djanet enregistrerait actuellement plusieurs projets, notamment l'extension, de 30km, de la route nationale RN3, dont la li-

vraison du projet est prévue avant la fin du mois de juin prochain, outre le renforcement de la route nationale RN3 sur une distance de 7km.

Il s'agit également de l'entretien du dédoublement du chemin communal N210 entre l'aéroport et la RN N3 sur une distance de 17 KM, dont le taux d'avancement des travaux est de 55 %, a fait savoir le ministre.

Le réseau routier de la wilaya de Djanet, d'une superficie de 86.185 km2, s'étend sur 2.443 km, dont 1.440 km de routes non classées, 696 km de routes nationales, 176 km de chemins de wilaya et 79 km de chemins communaux, tous en bon état, selon le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. S'agissant de la RN

N6 dans son tronçon traversant le territoire des wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, M. Rakhroukh a souligné qu'il s'agissait d'un axe d'une grande importance socioéconomique et sécuritaire (970 KM), ajoutant que le ministère avait programmé plusieurs opérations de modernisation et de réhabilitation de cette route sur une distance globale de 653 km. Par ailleurs, le ministre a précisé que la modernisation et la réhabilitation de cet axe comprenait la construction de "la structure de la route pour qu'elle soit plus adaptée à la densité actuelle du trafic routier et au poids lourds, soit la même structure que celle retrouvée dans les grands axes du réseau routier national, à même de favoriser la durée de vie de cette route".

AGRICULTURE Création d'une entreprise publique de développement des cultures agricoles stratégiques (ministre)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger, la reconstruction du Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO) en entreprise publique économique par actions pour développer les cultures agricoles stratégiques.

Intervenant devant la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation sur "le cadre juridique des fermes pilotes et des coopératives agricoles et leur rôle dans la nouvelle orientation agricole", en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Cherfa a précisé que "cette démarche vient conformément aux nouvelles orientations du secteur agricole et en exécution des instructions de Monsieur le président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 février 2024".

Cette nouvelle entreprise est chargée du développement des cultures stratégiques, notamment les légumineuses, les graines oléagineuses dont le tournesol, et les arbres résistants tels que l'arganier et le pistachier, en sus de la multiplication des semences, a fait savoir

le ministre. Au total, 174 unités de production agricole, d'une superficie globale de plus de 114.000 hectares de terres cultivables, ont été rattachées à l'entreprise, avec la création de quatre sociétés en charge de quatre filières.

L'EPE-SPA SODELSEC sera responsable de la filière des légumineuses, qui s'est vue attribuer une superficie de plus de 38.500 hectares pour la culture de légumineuses telles que les lentilles et les pois chiches, tandis que l'EPE-SPA SODEOL sera chargée de la filière des graines oléagineuses, à laquelle il est attribuée une superficie de plus de 33.300 hectares pour la culture de plantes oléifères, y compris la production de graines de tournesol.

La branche des arbres résistants sera prise en charge par l'entreprise "EPE-SPA SODEAR", qui a dédié une superficie de 2.925 hectares à la plantation d'arganiers et 1.400 hectares aux pistachiers, tout en confiant à la société "EPE-SPA SODESEM" la branche d'intensification des semences sur une superficie de 21.000 hectares.

Dans ce contexte, un plan d'action qui s'étend sur trois ans a été mis en place pour la réalisation des objectifs tracés en vue de développer les cultures stratégiques au niveau des unités de production agricole, selon M. Cherfa qui a indiqué que le secteur "est en passe d'élaborer un plan d'investissement comprenant la mobilisation des ressources hydriques, l'acquisition de matériel agricole, d'intrants, et de plants d'arbres résistants, afin de concrétiser la nouvelle vision en matière d'agriculture".

"A travers cette nouvelle vision, le secteur tend à reconsidérer les potentialités agricoles que recèle l'Algérie, en s'appuyant sur le plan des cultures stratégiques et la création d'unités de production agricole", a rappelé le ministre.

Les unités de production agricole remplacent les fermes pilotes

M. Cherfa a, en outre, souligné que son dé-

partement ministériel a restructuré les fermes pilotes pour les transformer en unités de production agricole appartenant à l'Etat et spécialisées dans la production et le développement des filières stratégiques, à l'instar des légumineuses, de l'intensification des semences, des graines oléagineuses et des arbres résistants, notant qu'il s'agissait d'une mise en œuvre des décisions de la 183^{ème} session du Conseil des participations de l'Etat (CPE), tenue le 6 mars 2024.

Le ministre a affirmé que l'approche de création des unités de production agricole constituait "un cadre idoine" à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, et ce, à travers une définition précise de leurs spécialités, notamment dans les filières agricoles stratégiques.

En outre, cette approche assure "le maintien des activités agricoles dans ces espaces, et garantit la préservation de leur vocation agricole pour laquelle ils ont été créés en premier lieu, contribuant ainsi au développement de la production nationale, à la réduction de la facture d'importation et au renforcement de la sécurité alimentaire", selon le ministre.

A noter que les coopératives agricoles ont été créées en 1967, dans le but de faciliter les opérations de production, les opérations de transformation, d'achat et de vente, et pour la réduction des coûts, ainsi que pour la vente de certains produits et certaines prestations, au profit de leurs membres, notamment pour assurer les missions des entrepreneurs ou des intermédiaires, grâce à la conjugaison des efforts des membres. Le ministère de l'Agriculture recense 861 coopératives agricoles au niveau national, dont 148 spécialisées dans la filière de production animale, 55 dans la production végétale, notamment des céréales, et 658 coopératives classées dans les autres filières et activités agricoles et rurales, notamment de la femme rurale, des foggaras et de l'irrigation.

APS

EL-MEGHAÏER Manœuvre simulant l'extinction d'incendies déclarés dans les palmeraies de Djamaâ

Une manœuvre simulant l'extinction d'incendies de palmeraies déclarés dans la zone agricole "El Fadliya" dans la commune de Tindela, daïra de Djamaâ, wilaya d'El-Meghaïer, a été exécutée jeudi par les éléments de l'unité secondaire de la protection civile, a-t-on appris de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Cette manœuvre qui s'inscrit dans le cadre de l'activation du plan communal d'organisation des secours pour l'année 2024, vise l'évaluation des préparatifs des dispositifs d'intervention et leur efficacité sur le terrain, selon le programme établi par les services de la protection civile, qui comprend diverses catastrophes et reste en vigueur pour toute l'année, en tenant compte des risques qui existent dans chaque commune, a déclaré à l'APS le directeur de la protection civile, le lieutenant-colonel Razki Boulbiar.

De leur côté, les autorités locales, en coordination avec les services communs, ont placé le plan de prévention et de contrôle des incendies de forêt pour la saison 2024 en état d'alerte maximale et pleinement prêt à protéger la ceinture forestière des catastrophes qui pourraient survenir pendant la saison estivale.

Des mesures proactives ont été prises par les services concernés suite à l'ins-



tallation d'une commission de wilaya pour la protection des forêts, en plus de la mobilisation tous les moyens du secteur des forêts et de la protection civile, a-t-il ajouté.

Dans le même sillage, les services de la protection civile ont élaboré un programme intensif de campagnes de sen-

sibilisation pour prévenir tout type d'incendies, en appelant les secteurs concernés à mobiliser tous les moyens matériels et humains pour cette opération, dont le nettoyage des routes et le recensement des points d'eau disponibles, pour faciliter les actions d'intervention en cas d'incendie.

BEJAIA M. Benbrahim exhorte depuis Akbou à amplifier le mouvement associatif

Le président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbrahim, a exhorté jeudi, depuis la ville d'Akbou (Bejaia), la frange juvénile à renforcer leur engagement et amplifier leur mobilisation afin de consolider la dynamique de solidarité nationale et d'appuyer ainsi la stratégie inhérente au développement socio-économique du pays.

Intervenant à l'occasion d'un regroupement régional au stade olympique de la ville, M. Benbrahim a notamment mis en exergue, l'importance du réseautage entre associations et la densification du partage des expériences et projets à travers les réseaux sociaux. L'objectif, a-t-il expliqué, est "d'approfondir la dynamique de dialogue et de concertation, et d'ap-

porter des réponses concrètes et partagées aux attentes des citoyens", soulignant, à ce propos, l'importance de fédérer les énergies. M. Benbrahim a, à l'occasion, évoqué l'ancienne organisation sociale de Tadjemâat (comité de village), et rappelé ses vertus, appelant à s'en inspirer autant dans son fonctionnement qu'en matière d'efficacité dans la gestion des affaires de la cité.

Il a estimé que Tadjemâat est un exemple simple de la démocratie participative, et que les choses dans le contexte actuel sont éminemment plus complexes, et impliquent d'autres facteurs, dont l'environnement, les équilibres sociaux, la conduite des projets, et autres.

TISSEMSILT Deux bureaux de poste pour renforcer le secteur (responsable)

Le secteur de la poste et des télécommunications de la wilaya de Tissemsilt s'est renforcé par deux bureaux de postes, dont la livraison est prévue avant la fin de l'année en cours, pour améliorer les prestations, a-t-on appris, jeudi, du directeur de wilaya du secteur, Kamel Nemouche.

M. Nemouche a indiqué à l'APS que l'un des bureaux de poste, implanté dans la zone de "Sidi Bendjelloul" dans la commune de Théniet El Had, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux

d'avancement de plus de 45 pc, s'inscrit dans le cadre du programme communal de développement (PCD) et pour lequel il a été alloué une enveloppe financière de plus de 18 millions DA, y compris la réalisation d'un logement de fonction.

Concernant la réalisation du second bureau de poste, il a 1400 logements, sis au chef lieu de wilaya (Tissemsilt), les procédures administratives ont été achevées et les démarches nécessaires ont été entamées pour l'aménagement et l'équipement de ses locaux, relevant

de l'Office de la promotion et de la gestion immobilière(OPGI). Le même interlocuteur a ajouté que l'entrée en service de ces deux structures est prévue, avant la fin de l'année 2024, afin de renforcer le secteur, qui comprend déjà 51 bureaux de poste, répartis à travers toute la wilaya, au profit de plus de 238.000 clients. A rappeler qu'il a été procédé à la mise en service d'un bureau de poste, durant l'année en cours, dans la zone "Sekkaka" dans la commune de Bordj Emir Abdelkader.

BLIDA Production "record" d'agrumes durant la campagne agricole en cours (Responsable)

Une production "record" d'agrumes a été réalisée à Blida durant la campagne agricole 2023-2024, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Selon le directeur local du secteur, Kamel Foudala, cette wilaya assurant plus de 30% des besoins du marché local en agrumes, a réalisé cette année une "production inédite, jamais vu depuis l'indépendance", rappelant que la campagne écoulée a enregistré une baisse de plus de 50% dans la production d'agrumes à Blida en raison des changements climatiques. "La wilaya a réalisé, à ce jour, une production de 4,4 million de quintaux



d'agrumes, au moment où la récolte des variétés tardives se poursuivra jusqu'en juin prochain", a ajouté le même responsable.

Selon M.Foudala, l'amélioration de la production

d'agrumes est due à plusieurs facteurs, dont les importantes précipitations pluviales et l'adoption par les agriculteurs, notamment les exploitations agricoles, de techniques agricoles mo-

dernes dans l'irrigation (goutte à goutte), au même titre que la technique d'intensification, par la plantation de 900 arbustes à l'hectare au lieu de seulement 300 arbustes.

A cela s'ajoute l'entrée en production de nouveaux vergers d'agrumes, portant la surface agrumicole productive à près de 19.729 ha sur une superficie globale de 21.467 ha.

Cette production record est palpable au niveau des marchés, où différentes variétés d'agrumes sont, à ce jour, proposées à la vente à des prix inférieurs à ceux des campagnes écoulées, soit entre 80 et 150 DA le kg d'oranges, a constaté l'APS.

BOUIRA 40 conventions pour la gestion des déchets (Responsable)

Des conventions portant sur la collecte et la gestion des déchets sont en cours de signature entre l'Entreprise publique industrielle et commerciale (Epic) "Nadhif" et des communes de Bouira pour atteindre, d'ici à juin prochain, quarante conventions signées, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'environnement de la wilaya.

S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège de la wilaya et animée conjointement avec les directions de la Santé et des Ressources en eau, le directeur de l'environnement, Nour Islam Djaârane, a affirmé que le nombre de communes concernées par la signature de conventions avec l'entreprise Nadhif "atteindra 40 d'ici au 20 juin prochain".

Ces conventions portent sur la gestion et surtout la collecte de tous types de déchets ainsi que leur traitement et transfert vers les Centres d'enfouissement technique (CET) de la wilaya", a expliqué M. Djaârane.

Le même responsable a reconnu les "insuffisances" en matière de collecte de déchets à travers quelques communes de la wilaya et qu'il attribue, entre autres, aux responsables municipaux locaux, qui, a-t-il dit, "doivent agir en conséquence face à la prolifération des déchets ménagers et industriels".

Face à l'ampleur du phénomène de jet anarchique d'ordures, le directeur de l'environnement a relevé que son secteur "travaille sans relâche pour éradiquer tous les points noirs" recensés à travers quelques communes. "Nous allons éradiquer trois décharges sauvages créées à Kadiria, Lakhdaria et Aomar", a-t-il déclaré à la presse.

Selon le même responsable, "le manque de civisme chez certains citoyens, commerçants et industriels, est l'une des causes principales de cette pollution qui menace la santé humaine et animale dans notre wilaya".

Dans la commune d'El Adjiba (Est de Bouira), une grande décharge sauvage longeant tout l'Oued Sahel qui traverse cette petite ville, constitue une véritable menace pour la santé des habitants.

Les citoyens de cette région ont, à plusieurs reprises, signalé cette décharge sauvage, d'où se dégagent des odeurs nauséabondes et des gazes toxiques, selon les habitants locaux.

A propos de ce problème, le directeur de l'environnement a assuré que les services de l'environnement "se déplaceront sur les lieux pour prendre des mesures avec les services communaux d'El Adjiba afin d'éradiquer cette décharge sauvage".

Pour ce qui est du chef-lieu de wilaya, M. Djaârane a fait savoir qu'un accord a été signé entre la commune de Bouira et l'Agence nationale des déchets (AND) pour faire des études et établir un schéma directeur de la gestion des déchets.

"Une fois ce schéma mis en œuvre, la ville de Bouira aura mis fin au problème des ordures", a estimé le même responsable.

BÉCHAR Vers la réalisation de trois stations de recharge pour véhicules électriques

Un projet de réalisation de trois (3) stations de recharge pour véhicules électriques a été retenu au profit de la wilaya de Béchar, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-distribution).

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan stratégique du Groupe Sonelgaz visant à installer un millier de bornes de recharge de véhicules électriques à travers le pays avant fin 2024, a précisé à l'APS, la chargée de communication à la direction de Sonelgaz, Linda Mekkaoui, signalant que les stations prévues sont projetées au niveau de l'université "Tahri Mohamed", l'un des sièges de l'administration de la wilaya et l'Ecole normale supérieure (ENS).

Confiée au groupe Sonelgaz, la réalisation de ces stations a pour objectif de contribuer à la transition énergétique et à promouvoir l'utilisation des véhicules électriques sur le marché national, a-t-elle déclaré.

Ces futures stations dont l'entame de la réalisation fait actuellement l'objet de rencontres entre les responsables de la Sonelgaz, ceux de la wilaya et des secteurs concernés, disposeront, une fois opérationnelles, de trois (3) types de prises de recharge, adaptées aux voitures hybrides, asiatiques et européennes, a-t-on fait savoir.

Elles sont dotées d'une puissance de 150 kilowatts extensibles à 300 kilowatts, pouvant recharger un véhicule en 15 minutes environ, a-t-on conclu.

HYDROCARBURES

Arkab reçoit une délégation d'ExxonMobil

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de la compagnie pétrolière et gazière américaine ExxonMobil, conduite par son vice-président chargé de la recherche et de la prospection, John Ardill, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties se sont "félicitées des grands progrès enregistrés à travers les discussions qui ont abouti à la signature d'un protocole d'accord entre Sonatrach et ExxonMobil sur les principes devant sous-tendre le travail à l'avenir, à travers l'exploration des possibilités de développement des ressources en hydrocarbures dans les bassins de l'Ahnet et de Gourara,

en insistant sur l'excellence opérationnelle, l'innovation technologique, le respect de l'environnement et les meilleures pratiques de durabilité", a précisé la même source.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du PDG du groupe Sonatrach et de cadres du ministère, a été l'occasion de mettre en avant "les importantes possibilités d'investissement et de partenariat qu'offre le

secteur de l'énergie en Algérie, notamment dans le domaine de la prospection, du développement et de l'exploitation des hydrocarbures" et de réaffirmer "la forte volonté commune de renforcer cette coopération par un échange d'expertises, un transfert de savoir-faire et de nouvelles technologies et l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques", a conclu le communiqué.

Hydrocarbures offshore en Algérie : les études d'exploration ont révélé des "indicateurs positifs" (Arkab)

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, jeudi à Alger, que les études en cours sur l'exploration offshore des hydrocarbures en Algérie avaient révélé des "indicateurs positifs", notamment en ce qui concerne le gaz naturel.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a souligné que "les études menées sur deux régions, la première entre Skikda et Bejaia et la deuxième entre Ain Temouchent et Tlemcen, ont révélé des indicateurs positifs, eu égard aux richesses importantes en gaz naturel que recèlent ces deux sites importants".

A une question du président du Conseil de la nation, M. Arkab a indiqué que l'exploration offshore des hydrocarbures figurait parmi "les programmes mis en place par l'Etat pour le développement du secteur minier, pétrolier et gazier, et que les études sont en cours pour déterminer les meilleures techniques d'exploration". "Une fois toutes les conditions réu-

nies, nous lancerons l'exploration", a poursuivi le ministre.

Le ministre a, dans ce cadre, précisé que seulement 47% du domaine minier national a été exploré, et ce, dans le Nord, les Hauts Plateaux, et le Sud du pays. Et d'ajouter : "Nous avons encore du chemin à faire notamment avec l'exploration offshore compte tenu des indicateurs sûrs et très importants que nous exploiterons en temps voulu".

A une question sur le marché du gaz, M. Arkab a affirmé que l'Algérie avait intégré dans sa stratégie l'intensification de la production de gaz en tant que priorité pour en faire une ressource accompagnant le développement de différentes énergies, à l'instar des énergies renouvelables (EnR), ajoutant que les discussions étaient dans "leur phase finale" concernant le projet de raccordement électrique entre l'Algérie et l'Europe via l'Italie.

S'agissant des prix du gaz naturel, le ministre a souligné que les prix du gaz algérien étaient parmi "les meilleurs au monde à l'heure actuelle", soulignant que l'Algérie, un des principaux fournisseurs de gaz naturel à l'Europe, était

résolue à conforter sa place dans ce domaine.

Gara Djebilet : le projet du transport des minerais de fer à Béchard sera réalisé dans les délais impartis

Répondant à une question sur la mine de Gara Djebilet, M. Arkab a rappelé la signature par la Société nationale du fer et de l'acier "FERAAL" et l'entreprise chinoise "Sinosteel" d'un contrat de réalisation de la première unité de prétraitement des minerais de fer à Tnidouf, d'une capacité de 4 millions de tonnes/année. Le projet sera achevé à l'horizon 2025.

La mine sera exploitée et développée à travers la concrétisation d'autres projets comme l'usine de traitement du minerai de fer et de production du concentré de fer à Béchard, qui entrera en service à l'horizon 2026, dans le cadre d'un partenariat entre FERAAL et TOSYALI, selon le ministre.

Quant au transport, M. Arkab a annoncé que la ligne ferroviaire assurant la liaison Gara Djebilet-Tindouf-Béchard dont la réalisation est prévue entre 2023 et 2026 connaît un "progrès remarquable", ajoutant que

le transport du minerai de fer à l'usine de traitement de Béchard se fera "dans les délais impartis".

Insistant sur le caractère stratégique du projet de la mine de Gara Djebilet, le ministre a souligné que l'exploitation de la mine avait débuté au niveau de sa partie ouest dont le stock est estimé à 1,26 milliards tonnes d'un stock globale de 3 milliards tonnes.

Concernant l'approvisionnement de la wilaya d'El Tarf en gaz et électricité, le ministre a, par ailleurs, rappelé que le programme en cours d'exécution dans la région prévoyait un budget de 973,9 millions DA réservé au raccordement en électricité de 640 foyers, ainsi que 1.652,8 millions DA pour le raccordement en gaz de 1.260 foyers.

Dans le cadre de la prise en charge des "zones d'ombres", la wilaya d'El Tarf a bénéficié d'"un budget de 300 millions DA consacré en 2022 au raccordement en gaz de 970 foyers, dont 265 ont été raccordés" a-t-il ajouté, relevant que "4493 foyers relevant des "zones d'ombres" ont été raccordés en gaz dans le cadre des autres programmes consacrés à cette wilaya".

AUTO-ENTREPRENEURIAT
L'ANAE et sa plateforme ont boosté l'accès des jeunes à l'auto-emploi (ministre)

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, jeudi à Alger, que l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), à travers sa plateforme numérique dédiée à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, lancée fin janvier dernier, ont boosté l'accès des jeunes à l'auto-emploi.

S'exprimant lors d'un point de presse, organisé à l'issue d'une journée d'information sur l'auto-entrepreneur, M. Oualid a souligné que "l'ANAE et sa plateforme numérique, dédiée à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, ont démontré leur efficacité dans l'accès des jeunes à l'auto-emploi, le soutien à la diversité des activités entrepreneuriales et l'importance de la numérisation".

Accompagné par le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, ainsi que des cadres de plusieurs ministères et instances financières, le ministre a, à cette occasion, salué "la disponibilité des autres secteurs dans la mise en place de cette plateforme".

A ce titre, il a relevé que le nombre de 10.000 inscrits sur cette plateforme, en cinq mois, témoigne de "l'impact de la facilitation des procédures dans l'encouragement des jeunes à concrétiser leurs projets de créer des emplois, des richesses et même de nouvelles activités", expliquant que "la plateforme, en tant que service public, contribue à l'amélioration de la qualité des services, en simplifiant l'accès à l'entrepreneuriat pour tous, à travers une procédure d'inscription fluide et transparente".

Ainsi, a-t-il ajouté, parmi les 10.000 jeunes inscrits, 8.022 ont déjà reçu leur carte de l'auto-entrepreneur, dont 99,28% d'entre eux bénéficient pour la première fois de la couverture sociale, a-t-il assuré, ajoutant également que 9.380 identifications fiscales ont été créées, dont 2.850 validées.

Citant les activités les plus prisées, M. Oualid a noté que les services numériques et les activités inhérentes représentent 44% des nouveaux auto-entrepreneurs, suivis de 14% dans la consultation et 13% dans les activités culturelles et médiatiques. Estimant que son département s'attend à 13.000 inscrits sur cette plateforme d'ici la fin de l'année en cours, le ministre a, par ailleurs, précisé que 6851 propositions de nouvelles activités dans l'auto-entrepreneuriat ont été formulées par les jeunes qui ont accédé à la plateforme, dont 154 propositions acceptées et introduites désormais dans la plateforme. Parallèlement à la plateforme, l'ANAE travaille actuellement sur l'élaboration du guide de l'entrepreneur pour une meilleure visibilité de cette activité, ainsi que sur la mise en place d'un service de livraison à domicile de la carte de l'entrepreneur, a fait savoir le ministre.

Des campagnes de sensibilisation sur l'auto-entrepreneuriat seront lancées prochainement, ciblant la gente féminine qui ne représente que 13% des 10.000 auto-entrepreneurs inscrits, selon lui, rappelant que dans le domaine de financement, la banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé le bouquet "Machrouii (mon projet)" qui offre une panoplie de produits et services à l'auto-entrepreneur dans le cadre du financement islamique. Cette journée d'information a été marquée par la remise de la carte de l'auto-entrepreneur numéroté 10.000 à Aziza Chikhi Bassa, par les ministres de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Quatre autres auto-entrepreneurs évoluant dans les domaines des services numériques, des activités culturelles, et la consultation ont témoigné, à cette occasion, de leur expérience avec le régime de l'auto-entrepreneur, s'accordant à affirmer "l'agréable surprise" et "la souplesse" du dispositif numérique mis en place.

START-UP ET MICRO-ENTREPRISES

Les micro-crédits, nouvelles perspectives pour les porteurs de projets (ministre)

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid a souligné, jeudi à Alger, que l'adoption de la micro-finance dans les nouveaux amendements et mesures législatives avait offert de nouvelles perspectives aux porteurs de projets et à l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), tout en ouvrant la voie aux compagnies d'assurance pour se lancer dans des projets relatifs à l'assurance des micro-entreprises.

Présidant l'ouverture de la première édition du Salon des micro-activités, qui se tient du 23 au 25 mai, sous le thème "Le micro-crédit : un mécanisme de création de l'activité économique", le ministre a affirmé que l'intégration du micro-crédit dans la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit témoignait de l'orientation du Gouvernement vers la diversification des moyens de financement au profit des entrepreneurs, créant ainsi davantage d'opportunités de financement et de réussite.

Dans ce cadre, le ministre a expliqué que le rôle de l'ANGEM ne se limitait pas au financement, mais consistait aussi à accompagner et encourager les porteurs de projets, mettant en avant l'importance de ces salons qui renforcent le processus de communication avec les entrepreneurs et les porteurs de projets, per-

mettent de mieux écouter leurs préoccupations et augmentent leur visibilité sur les marchés national et international.

"Bien que les micro-crédits semblent à haut risque, ces derniers enregistrent un taux de remboursement important et parviennent à créer davantage d'emplois, majoritairement dans le domaine du développement local", M. Oualid.

Pour sa part, la Directrice générale de l'ANGEM, Mme Souad Bendjemil, a précisé que l'organisation de ce Salon intervenait dans le cadre de l'encouragement et de l'appui aux petites initiatives dans la société, d'autant que l'Agence place la promotion des talents et de la créativité au cœur de ses priorités, au même titre que l'ouverture du champ aux porteurs de projets innovants et l'accompagnement de toutes les catégories de la société afin qu'elles concrétisent leurs idées et leurs ambitions sur le terrain.

Le Salon contribue, également, à la promotion et à la pérennisation des divers petits projets dans les différents domaines économiques, à l'instar de "l'artisanat", domaines aujourd'hui un acteur majeur dans la préservation du patrimoine matériel et de la personnalité et l'identité culturelle de la société algérienne, outre les projets relatifs au déve-

loppement durable tels que l'environnement et le recyclage des déchets, ainsi que les projets agricoles, commerciaux et tertiaires, selon Mme Bendjemil.

La même intervenante a réitéré l'attachement de l'Agence à la concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour faire de 2024 une année économique, et poursuivre le processus d'édification d'une économie productive et diversifiée, basée sur l'exportation et appuyée par le secteur des PME, et ce, à travers l'orientation vers un nouveau modèle économique affranchi des mentalités et des pratiques d'autrefois, et axé sur les PME, compte tenu de leurs capacités d'innovation et de leur grand potentiel en matière d'emploi, outre, l'appui fourni par l'Etat pour la création des entreprises et ses efforts déployés pour résoudre les problèmes et les contraintes auxquelles font face les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets.

Le Salon, qui se tient du 23 au 25 mai courant, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de l'Agence, axé principalement sur l'accompagnement et l'encouragement des bénéficiaires des prestations financières et non financières de l'Agence.

Cette manifestation vise à mettre en avant

les expériences des entrepreneurs bénéficiaires du dispositif du micro-crédit, en matière de création d'activités économiques et de postes d'emploi, et à leur aider dans la commercialisation et la promotion de leurs produits, ainsi qu'à faire connaître les prestations financières et non-financières fournies par l'Agence. Ce salon a connu la participation de porteurs de projets dans les domaines de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture, de la formation et du bâtiment.

Lors de l'ouverture du salon, deux courts métrages ont été projetés, présentant les principales réalisations des entrepreneurs ayant bénéficié de crédits de l'Agence, ainsi que ses principales activités et prestations.

En marge de ce salon, deux débats ont été organisés en marge du Salon, pour débattre de deux principaux sujets, à savoir, le rôle de la technologie numérique et moderne dans le développement et la pérennisation des micro-activités, et sur la micro-activité en tant que catalyseur de l'économie locale.

Des portes ouvertes seront organisées pour faire connaître les prestations fournies par l'ANGEM, et pour honorer, au terme du Salon, les entrepreneurs distingués, le meilleur exposant et le meilleur produit.

PÉTROLE le Brent à plus de 80 dollars

Les cours du pétrole reculaient vendredi, impactés notamment par la perspective de taux d'intérêts élevés aux Etats-Unis.

Dans les séances matinales, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet baissait de 0,76% à 80,74 dollars.

Celui de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance abandonnait 0,83%, à 76,23 dollars.

Les deux références du brut ont souffert du fait que "les paris sur des baisses de taux s'estompent", en raison de données économiques inspirant à les garder élevés plus longtemps, selon les analystes.

Les taux d'intérêts élevés aux Etats-Unis peuvent freiner la demande américaine et mondiale de pétrole.

Ils sont également susceptibles de favori-



ser le dollar dans le futur, ce qui pèse sur les achats de pétrole, souvent libellés dans cette

devise. Le billet vert restait cependant déprimé en début de séance.

MARCHÉS BOURSIERS Les marchés boursiers européens divisés

Les marchés sont divisés jeudi, avec la "tech" tirée par les bons résultats du géant des puces Nvidia, et les autres secteurs freinés par un indicateur d'activité américaine mal accueilli.

Les Bourses européennes avaient commencé la séance en hausse, mais se sont retournées après la publication de l'indice d'activité PMI aux Etats-Unis.

Paris a fini non loin de l'équilibre (+0,13%), tout comme

Frankfort (+0,06%) et Milan (-0,02%). Londres a pour sa part cédé 0,37%.

A Wall Street, l'indice technologique Nasdaq progressait de 0,85% vers 15H50 GMT, grâce au bond du géant des puces Nvidia. Le S&P 500 était aussi un peu tiré par la "tech" (+0,30%), en revanche, le Dow Jones lâchait 0,60%. La croissance de l'activité du secteur privé aux Etats-Unis en mai a été plus soutenue que

prévu par les analystes.

"L'activité aux Etats-Unis est très forte, au plus haut depuis deux ans", observe Valérie Rizk, économiste chez Hugau Gestion.

Les taux d'intérêt des emprunts des Etats-Unis montaient en réaction (4,48% vers 15H50 GMT, contre 4,42% mercredi pour l'échéance à dix ans) car le dynamisme de l'activité économique américaine pourrait pousser la banque centrale amé-

ricaine (Fed) à ne pas réduire ses taux directeurs aussi tôt qu'attendu par les marchés.

Les cours du pétrole baissaient vers 15H50 GMT. Le baril de Brent perdait 0,59% à 81,42 dollars et celui de WTI américain 0,49% à 77,19 dollars.

L'euro était stable (+0,03%) par rapport au dollar à 1,0827 dollar pour un euro.

Le bitcoin perdait 2,05% à 67,984 dollars.

La Bourse de Paris termine dans le vert

La Bourse de Paris a fini tout juste dans le vert jeudi, la publication d'indicateurs d'activité en zone euro et aux Etats-Unis ayant terni l'optimisme lié aux résultats meilleurs que

prévu du géant des puces Nvidia. L'indice vedette CAC 40 a grappillé 0,13%, soit 10,22 points à 8.102,33 points. Mercredi, il avait reculé de 0,61%, pénalisé par le secteur du luxe.

La cote parisienne avait commencé la séance en hausse, se concentrant sur les bons résultats de Nvidia publiés mercredi et laissant de côté les indicateurs PMI d'activité.

Les Bourses chinoises dans le rouge à l'ouverture

Les Bourses chinoises étaient en baisse vendredi à l'ouverture, pour la quatrième séance consécutive, dans un climat d'inquiétude des investisseurs quant à une possible pause de la Réserve fédérale américaine dans la baisse des taux d'intérêt. A Hong Kong,

l'indice Hang Seng cédait 0,67% à 18.742,28 points. A Shanghai, l'indice composite reculait de 0,18% à 3.110,75 points, tandis que la place de Shenzhen était aussi dans le rouge, baissant de 0,28% à 1.749,13 points.

La Bourse de Tokyo ouvre en baisse

La Bourse de Tokyo a ouvert vendredi en forte baisse, subissant la remontée des rendements obligataires américains la veille après des indicateurs ayant témoigné d'un rebond de l'activité économique aux Etats-Unis, ce que Wall Street a mal pris également.

L'indice vedette Nikkei lâchait 1,65% à 38.459,92 points vers 00H20 GMT et l'indice élargi Topix perdait 0,95% à 2.728,63 points. Le tableau toujours positif de l'économie américaine brossé par plusieurs indicateurs jeudi a renforcé l'hypothèse d'une poursuite d'une politique monétaire

agressive de la Réserve fédérale américaine (Fed), repoussant d'autant ses baisses de taux, attendues depuis des lustres par les marchés boursiers.

Le Japon est particulièrement sensible à la montée des taux obligataires américains parce que la politique monétaire nippone reste elle très accommodante pour le moment, ce qui affaiblit grandement le yen.

La faiblesse du yen à ses avantages, en gonflant artificiellement les bénéfices à l'étranger des entreprises japonaises, mais aussi de sérieux inconvénients: elle

plombe en même temps le pouvoir d'achat des ménages. Le cours dollar/yen était presque inchangé vers 00H20 GMT, un dollar s'échangeant pour 156,98 yens contre 156,93 yens jeudi à 21H00 GMT.

L'euro valait 169,66 yens contre 169,72 yens la veille, et 1,0808 dollar contre 1,0815 dollar jeudi à 21H00 GMT.

Le marché du pétrole était proche de l'équilibre: le baril de WTI américain reculait à peine de 0,05% à 76,83 dollars vers 00H10 GMT, et le baril de Brent de la mer du Nord était quasi stable lui aussi (-0,04% à 81,33 dollars).

ALLEMAGNE Reprise de l'activité économique confirmée au premier trimestre, à 0,2%

L'Allemagne a bien enregistré une hausse de son Produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre, après avoir connu un net recul en fin d'année dernière et sur l'ensemble de l'année 2023, plombée par la crise de son industrie, selon une estimation officielle vendredi. Entre janvier et mars, la première économie de la zone euro a connu une croissance

de 0,2% de son activité par rapport au dernier trimestre 2023, selon des chiffres définitifs publiés par l'institut de statistique Destatis dans un communiqué. Sur un an, la première économie de la zone euro connaît en revanche une chute de 0,9% de son PIB. Ces chiffres confirment une première estimation de Destatis fin avril. Ils interviennent

après une chute de 0,5% de l'activité au quatrième trimestre 2023, et de 0,3% sur l'ensemble de l'année, en queue de peloton par rapport aux autres pays européens. L'activité économique du pays offre des "signes de reprise", selon un rapport publié mi mai par le conseil des "sages", un comité d'experts très écoutés dans le pays. Reste que le rebond pour

cette année s'annonce néanmoins très faible.

Le gouvernement allemand a récemment annoncé un léger relèvement de sa prévision de croissance pour l'année en cours, qu'il a portée de 0,2% à seulement 0,3%. C'est bien moins que les prévisions de Bruxelles pour la zone euro, de 0,8% cette année puis 1,4% l'an prochain.

JAPON L'inflation a de nouveau décéléré en avril

L'inflation au Japon a ralenti en avril pour un deuxième mois d'affilée (+2,2% sur un hors produits frais), selon des données publiées vendredi par le gouvernement et conformes aux attentes du consensus d'économistes de l'agence Bloomberg.

Il s'agit d'un ralentissement assez marqué par rapport à mars, où ce chiffre s'était fixé à +2,6%. En excluant également l'énergie, l'inflation en avril a atteint 2,4%, contre 2,9% le mois précédent. Le Japon, qui a souffert d'une tendance déflation-

niste pendant une vingtaine d'années, est à un tournant: depuis deux ans, les prix à la consommation se sont réveillés dans le pays, et les hausses de salaires deviennent également plus dynamiques.

La Boj a relevé le mois dernier sa prévision d'inflation (hors produits frais) pour l'exercice 2024/25 entamé le 1er avril, à 2,8% contre 2,4% précédemment. Elle table sur une hausse des prix à la consommation de 1,9% en 2025/26 et 2026/27.

TUNISIE Prêt de 32 millions de dollars du FADES

La Tunisie a obtenu un prêt du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) d'un montant de plus de 32,2 millions de dollars, a révélé jeudi le ministère tunisien de l'Economie et de la planification.

D'après la même source, ce prêt sera destiné à financer un projet de développement agricole intégré dans la province du Kef, dans le nord-ouest du pays.

L'accord de ce prêt a été signé par le ministre tunisien de l'Economie et de la planification, Féryel Ouerghi Sabai, et le directeur général et président du conseil d'administration du FADES, Badr Mohamed El-Saad.

Le projet vise la protection des terres agricoles contre l'érosion, la préparation des eaux usées dans le secteur agricole, la protection des grandes plaines des inondations, l'aménagement des forêts, l'aménagement des pistes agricoles, l'approvisionnement en eau potable, le développement des systèmes et chaînes de valeur et l'encouragement à l'implantation de projets dans le domaine agricole, notamment de petits projets générateurs de revenus qui peuvent être développés et durables, selon le FADES.

CHANGES L'euro se redresse face au dollar

L'euro profitait jeudi d'une accélération de la reprise économique en zone euro au mois de mai plus rapide qu'attendue, modérant quelque peu l'imminence d'éventuelles baisses de taux. La monnaie unique européenne prenait 0,11% face au billet vert à 1,0836 dollar, et gagnait 0,18% face à la livre, à 85,26 pence pour un euro.

La croissance de l'activité du secteur privé s'est accélérée dans la zone euro en mai, selon l'indice PMI composite Flash publié jeudi par S&P Global, qui s'est redressé à 52,3 en mai contre 51,7 en avril, atteignant son plus haut niveau depuis 12 mois.

Calculé sur la base de sondages d'entreprises, cet indice indique ici une progression de l'activité, par ailleurs plus élevée qu'attendue, les économistes l'ayant envisagé à 52,0 en mai. Un chiffre supérieur à 50 signale en effet une croissance, tandis qu'un chiffre en deçà indique une contraction.

De son côté la livre s'effritait de 0,06% à 1,2708 dollar, après la publication d'un indice similaire en repli pour le Royaume-Uni, à 52,8 en mai, là où le consensus d'économistes s'attendait à 54,1 ce mois-ci, le même chiffre qu'en avril.

Le yen encore malmené après de bons indicateurs américains et européens

La devise nippone a effectué une nouvelle glissade, jeudi, assommée par des indicateurs témoignant d'un regain économique tant aux Etats-Unis qu'en Europe, qui conduit les cambistes à s'interroger sur la trajectoire monétaire des grandes banques occidentales.

Vers 19H35 GMT, le billet vert s'octroyait 0,07% par rapport à la devise nippone, à 156,92 yens pour un dollar.

Plus tôt, la monnaie unique était elle montée au-dessus du seuil symbolique des 170 yens, ce qu'elle n'a fait qu'une fois depuis 1992, fin avril.

Cours de jeudi 19H35 GMT Cours de mercredi 21H00 GMT

| | | |
|---------|--------|--------|
| EUR/USD | 1,0809 | 1,0823 |
| EUR/JPY | 169,62 | 169,70 |
| EUR/CHF | 0,9886 | 0,9911 |
| EUR/GBP | 0,8516 | 0,8516 |
| USD/JPY | 156,92 | 156,80 |
| USD/CHF | 0,9147 | 0,9157 |
| GBP/USD | 1,2693 | 1,2709 |

APS

MOISSON-BATTAGE 2023/2024

Une superficie de 60 hectares de céréales ciblée à El-Meghaïer (DSA)

La campagne moisson-battage au titre de la saison agricole 2023/2024 lancée jeudi dans la wilaya d'El-Meghaïer cible une superficie de 60 hectares dédiée aux céréales, a indiqué la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

L'opération a été lancée dans l'exploitation agricole Kiraguel dans la commune de Stil (Nord de la wilaya), sur une superficie de 60 hectares réservée aux cultures stratégiques, telles que le blé dur, le blé tendre et le triticale, a-t-on fait savoir.

Prévoyant un rendement de 64 quintaux à l'hectare, la direction du secteur a fait état de la mobilisation

des moyens nécessaires dont cinq (5) moissonneuses pour le bon déroulement de la campagne.

En marge du lancement de cette campagne, le wali d'El-Meghaïer Nehila Laredj, a insisté sur la nécessité d'accompagner les agriculteurs, les encourager à fournir davantage d'efforts et à passer à d'autres méthodes plus modernes pour développer leurs

agricultures (céréales) afin qu'ils puissent œuvrer à assurer une souveraineté et une sécurité alimentaire durables. De son côté le président de l'assemblée populaire de la wilaya (P/APW), Mourad Khaoua, a déclaré que les efforts se poursuivent par les autorités locales pour accompagner les agriculteurs et bannir les contraintes rencontrées.

JUSTICE

El-Oued : nécessité de concrétiser la stratégie nationale de prévention contre la toxicomanie 2020/2024 (responsable)

Le directeur général de l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Farid Mazouni, a mis en avant, jeudi depuis la wilaya d'El-Oued, l'importance de concrétiser la stratégie nationale de prévention contre la drogue et la toxicomanie (2020-2024).

Intervenant en ouverture d'une journée d'étude régionale sur "La drogue et les substances psychotropes en Algérie, réalité et enjeux... les mesures préventives et thérapeutiques", M. Mazouni a plaidé pour la concrétisation de toutes les phases de la stratégie nationale pour la prévention de la drogue et de l'addiction tendant à prémunir la société de ce fléau dangereux à la faveur également d'une vision prospective à même de contribuer à l'enrichissement d'une approche intégrée et équilibrée.

"Cette stratégie constitue une suite aux deux précédentes établies depuis la création de l'ONLCDT, dont

la première 2004/2008 et la seconde 2011/2015 consistant en l'élaboration de programmes opérationnels enrichis communément par les experts, spécialistes, instances administratives, institutions publiques ayant trait direct au problème de lutte contre la drogue et la toxicomanie", a soutenu le directeur général de l'office.

Selon le même responsable, les efforts de l'office s'articulent sur trois axes essentiels consistant en la lutte contre la drogue en amont et en aval, contre l'offre et la demande, la prise en charge des toxicomanes, avant de faire part que "ceci ne peut être possible que par la conjugaison des efforts des concernés par la stratégie sous la conduite des experts et spécialistes".

M. Mazouni a, à ce titre, mis en avant l'importance de sensibiliser et vulgariser les dangers encourus de la drogue et de la toxicomanie en milieu sociétal. Dans

son intervention "la toxicomanie et les conséquences et les voies thérapeutiques du phénomène", la cheffe de service au centre de traitement de la toxicomanie de la wilaya d'Annaba, Hanane Hocine, a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les acteurs en rapport avec les jeunes, l'éducation, la jeunesse et sports, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, au programme de la lutte contre le fléau de la drogue et le traitement de l'addiction.

La même responsable a appelé à trouver les mécanismes opérationnels susceptibles d'assurer l'insertion socioprofessionnelle des toxicomanes au terme de leur traitement au niveau des centres spécialisés, avant de convier les opérateurs et patrons d'entreprises de contribuer à ces efforts par le placement des personnes traitées.

Pour sa part, le procureur général près la cour

d'El-Oued, Merabet Belkhir, a affirmé que cette journée de sensibilisation retenue en direction des instances administratives compétentes et des services de sécurité s'imbrique au titre d'une série de mesures préventives et curatives tendant à lutter contre le phénomène de la commercialisation de la drogue, avant d'ajouter que la batterie des dernières lois législatives s'inscrit au titre des démarches des pouvoirs publics visant à endiguer ce dangereux.

Initiée par l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, cette journée d'étude régionale a regroupé à la salle des conférences du complexe "la Gazelle d'Or" d'El-Oued, des Magistrats, des représentants de la police judiciaire, la gendarmerie nationale, les douanes algériennes des wilayas d'El-Oued, Ouargla, Biskra, Khenchela, Oum-El-Bouaghi, Tébessa et Batna, ont indiqué les organisateurs.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

El Oued: Démantèlement de deux réseaux criminels (Gendarmerie nationale)

La brigade régionale de la Gendarmerie nationale (GN) de Kouinine (El Oued), a démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans l'agression, le vol et le cambriolage dans les exploitations agricoles, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité.

Trois (3) individus d'un même réseau criminel ont été arrêtés pour leur implication dans une affaire de vol

d'équipements dans deux exploitations agricoles, tandis que quatre (4) autres appartenant au deuxième réseau ont été arrêtés pour leur implication dans une affaire de vol de biens privés sous la menace d'une arme blanche" précise la même source.

Ces deux affaires ont été traitées suite à une "intervention rapide et efficace des éléments de la brigade de la

GN de Kouinine, en coordination avec les éléments de la Section de sécurité et d'intervention (SSI) de Oued El Alenda. Les membres des deux réseaux criminels ont tous été identifiés et arrêtés".

Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes "une fois l'enquête terminée", conclut le communiqué.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT

Plus de 452.000 artisans actifs dans le secteur de l'artisanat (responsable)

Le fichier national de l'artisanat et des métiers dénombre plus de 452.000 artisans et artisanes, qui activent dans diverses activités de ce secteur, a-t-on appris, jeudi à Oran, du directeur général de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, Abdelkrim Barki.

M. Barki a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la 25ème édition du Salon international de l'artisanat, qui se tient au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, que "ces artisans sont répartis dans

des proportions à peu près égales entre les deux sexes et exercent dans 339 activités".

Le même responsable a déclaré que le défi important pour le secteur est "la numérisation, car nous avons émis une nouvelle carte numérique pour les artisans et développé de nouvelles méthodes d'enregistrement au niveau des chambres. Nous avons entamé sérieusement la numérisation du secteur, et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur

la nécessité de numériser tous les secteurs".

Au sujet du Salon international de l'artisanat, organisé sous la tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et qui se poursuivra jusqu'au 27 mai en cours, M. Barki a souligné la forte présence féminine, qui représente 53 pc de la participation totale, précisant que 18 organismes qui soutiennent et accompagnent les artisans participent à cet événement.

L'objectif principal de cette manifestation est, selon le même interlocuteur, d'ouvrir la voie à

l'échange d'expériences et de susciter l'émulation entre les artisans algériens et étrangers, le but étant de faciliter la création de nouvelles idées et permettre au secteur de l'artisanat d'avancer et de se développer. Le salon vise à donner aux artisans la possibilité d'écouler leurs produits, car l'opération de commercialisation est une garantie de la continuité et de la pérennité du métier et, partant, la préservation du patrimoine, des us et des coutumes, a expliqué la même source.

APS

ENVIRONNEMENT

L'importance de la loi sur les forêts dans la lutte contre les incendies soulignée (Rencontre)

Les participants à une journée d'étude, organisée jeudi à la Cour de Boumerdès, ont souligné l'importance des dispositions de la loi 23/21 du 23 décembre 2023 relative aux forêts et aux richesses forestières, dans le renforcement de la lutte contre les incendies, ainsi que des mécanismes de répression en cas d'incendies volontaires ou pas.

Les participants à cette rencontre, organisée à la cour de justice, par le Parquet général, en coordination avec la Conservation des forêts, la Protection civile, ont mis en exergue l'importance des articles contenus dans cette loi, dans la prévention et la lutte contre les incendies.

"Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de la justice, pour vulgariser les nouvelles procédures introduites dans la loi 23/21, promulguée à la suite d'incendies graves ayant affecté la ressource forestière, ces dernières années", a souligné le procureur général, Kaci Abdennour, dans son intervention.

Le procureur de la République près le tribunal de Bordj Menail, Touhami Abdelaziz, a expliqué, pour sa part, que l'objectif visé par cette loi est d'"organiser la gestion de la ressource forestière nationale, la protéger et la préserver, à travers des mécanismes de dissuasion". Le plus important étant l'introduction de "sanctions sévères contre les auteurs d'agressions contre les forêts pouvant aller jusqu'à la prison à perpétuité", a-t-il précisé.

Pour le représentant de la conservation des forêts de Boumerdès, Saïd Ahmed Baâziz, l'importance de cette loi réside, également, dans l'introduction d'articles explicatifs et réglementant le volet pénal de la loi, de même que l'organisation de la police des forêts et de ses missions et prérogatives, outre la possibilité offerte de se constituer partie civile pour poursuivre les agresseurs.

Des magistrats, des avocats et des représentants des secteurs des forêts, de la Protection civile et des corps sécuritaires, outre des acteurs de la

EDUCATION

Année scolaire 2023-2024: les examens de rattrapage prévus du 23 au 27 juin

Le ministère de l'Education nationale a arrêté, jeudi, le calendrier des examens de rattrapage au titre de l'année 2023-2024, durant la période allant du 23 au 27 juin pour les trois cycles d'enseignement, indique un communiqué du ministère.

Les examens de rattrapage pour les 2e, 3e, et 4e années du cycle primaire auront lieu les 23 et 24 juin, et ceux du cycle moyen, le 26 et 27 juin pour les 1ère, 2e et 3e années, tandis que les examens de rattrapage pour les 1ère et 2e années secondaires se dérouleront les 23 et 24 juin. Quant aux résultats, ils sont connus le 27 du même mois, précise le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère veille à ce que tous les établissements éducatifs s'engagent à organiser ces épreuves pour tous les cycles d'enseignement "sans exception aucune", soulignant que ces examens "concernent les élèves ayant obtenu une moyenne annuelle allant entre 4,50 et 4,99/10 pour le cycle primaire, et entre 9 et 9,99/20 pour les cycles moyen et secondaire".

D'autre part, les examens de rattrapage seront organisés dans "les matières dans lesquelles les élèves n'ont pas obtenu la moyenne requise concernant les cycles primaire et moyen, et dans deux matières seulement parmi les matières où les élèves n'ont pas obtenu la moyenne pour le cycle secondaire", a indiqué la même source.

L'annonce et la communication des dates des examens de rattrapage des trois cycles aux élèves concernés et leurs parents, se feront jeudi 23 mai, à travers tous les moyens disponibles, notamment sur les sites électroniques et les pages officielles des directions de l'Education, ajoute le même communiqué. A noter que cette mesure exclut les élèves qui passeront les épreuves du Baccalauréat et l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM).

Les examens de rattrapage constituent une étape "très importante, préservant les efforts des élèves concernés en leur accordant une deuxième chance pour réussir", outre "son impact positif sur les systèmes éducatifs et le passage d'une année à une autre durant le même cycle scolaire".

BAHAMAS Fin des recherches des marins disparus après le naufrage d'une goélette

Les opérations visant à retrouver deux marins disparus après le naufrage d'un voilier au sud de l'archipel des Bahamas ont pris fin, a annoncé l'armateur jeudi sur son site internet.

"Malgré notre insistance pour la poursuite des recherches, l'ampleur des moyens déployés, l'excellence des garde-côtes des Etats-Unis et les conditions météorologiques dans lesquelles elles ont été menées nous forcent à considérer la pire issue", a annoncé jeudi la direction de la Blue Schooner Company (BSC), basée à Landéda (France) sur son site internet.

Construite en 1916 au Pays-Bas, la goélette de 35 mètres a coulé par 2.000 mètres de fond, mardi au sud de l'archipel des Bahamas, alors qu'elle acheminait du café et du cacao vers l'Europe. Six des huit marins ont pu être hélitreuillés après le chavirage du navire et ont été rapatriés jeudi. Mais deux marins manquent toujours à l'appel.

"C'est un bouleversement pour l'entreprise, la communauté maritime et celle du transport à la voile en particulier, qui perdent des marins et avant tout



des humains exceptionnels", a ajouté la BSC.

Concernant les causes du naufrage, "les premières informations dont nous disposons font état d'un phénomène météorologique imprévu, extrême-

ment brusque et violent lorsque le navire faisait route dans des conditions clémentes", est-il précisé. Le voilier avait quitté Santa-Marta en Colombie le 11 mai dernier et devait rejoindre Amsterdam cet été.

PAPOUASIE - NOUVELLE-GUINÉE

Un glissement de terrain frappe "plus de six villages"

Un important glissement de terrain a touché "plus de six villages" situés dans une région montagneuse de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont indiqué vendredi les autorités locales. Le gouverneur de la province d'Enga (centre) Peter Ipatas a indiqué que "plus de six villages" avaient été frappés, qualifiant le désastre de "catastrophe naturelle sans précédent" ayant causé des "dégâts considérables". Il a indiqué que ce glissement de terrain avait causé des "pertes humaines et des dégâts matériels", mais n'a pas fourni de bilan dans l'immédiat. La catastrophe survenue vers 03H00 (17H00 GMT jeudi) a notamment frappé le village de Kao-



kalam. "Il semble que plus de 100 maisons aient été ensevelies. On ne sait pas encore combien de personnes se trouvaient dans ces maisons", a déclaré Vincent Pyati, président d'une association lo-

cale. Selon un témoin, un mélange de roches et de terre s'est détaché d'une colline à la végétation dense, et des débris d'abris en tôle jonchaient le sol. Des dizaines de personnes se sont immédiatement

mises à pied d'oeuvre pour retrouver d'éventuels survivants ensevelis sous des tas de pierres et de terre. Munis de lampes frontales, de machettes et de haches, elles déblayaient les éboulis.

Au moins 3 morts (bilan provisoire)

Un important glissement de terrain a touché "plus de six villages" situés dans une région montagneuse de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et a déjà fait trois morts, ont indiqué vendredi les autorités locales, qui redoutent un lourd bilan humain.

La catastrophe est survenue dans la nuit de jeudi à vendredi vers 03H00 (17H00 GMT jeudi) dans la province d'Enga, au centre de l'archipel. Trois corps ont déjà été retrouvés, selon Steven Kandaian, un responsable local, mais il faudra probablement des jours voire des semaines pour arrêter un bilan définitif.

Le gouverneur de cette province, Peter Ipatas, a indiqué que "plus de six villages" avaient été frappés, qualifiant le désastre de "catastrophe naturelle sans pré-

cedent" ayant causé des "dégâts considérables". Il a ajouté que ce glissement avait causé des "pertes humaines et des dégâts matériels".

"Je présente mes sincères condoléances aux familles de ceux qui ont perdu la vie", a déclaré le Premier ministre papouasien James Marape dans un communiqué.

Une équipe de secours - composée de médecins, militaires, policiers, membres d'agences onusiennes - a été dépêchée sur les lieux pour évaluer les dégâts et prendre en charge les blessés. Cette équipe aidera "aux opérations de secours, à la recherche des corps et à la reconstruction des infrastructures", a détaillé M. Marape.

Selon Nickson Pakea, prési-

dent de la Chambre de commerce et d'industrie de la ville aurifère de Porgera, proche de la zone touchée par le glissement de terrain, jusqu'à 300 personnes étaient présentes dans le village de Kaokalam, victime de l'éboulement, au moment de la catastrophe.

A la suite de la catastrophe, des dizaines de personnes se sont immédiatement mises à pied d'oeuvre pour retrouver d'éventuels survivants ensevelis sous des tas de pierres et de terre. Munies de lampes frontales, de machettes et de haches, elles déblayaient les éboulis.

A la tombée de la nuit vendredi, les secours tentaient encore de sortir de terre d'éventuels survivants à l'aide d'une pelleuse et d'outils.

INTEMPÉRIES

Plus de 560.000 personnes affectées par les inondations en Ethiopie (OCHA)

De fortes pluies et des inondations ont affecté plus de 560.000 personnes à travers l'Ethiopie, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA).

Dans sa dernière mise à jour de la situation publiée mercredi, l'OCHA a fait savoir qu'environ 57.000 personnes ont été déplacées en raison des inondations causées par les fortes pluies dans différentes parties du pays d'Afrique de l'Est.

Les inondations ont considérablement endommagé les maisons, les infrastructures publiques et les surfaces agricoles, limitant ainsi l'accès des populations touchées aux services, en particulier dans les zones déjà affectées par la sécheresse prolongée, l'épidémie de choléra et le mauvais état des infrastructures routières. La région Somali, où les rivières ont débordé, est la zone la plus touchée, avec au moins 51.000 personnes déplacées, selon l'OCHA.

VIETNAM

14 morts dans l'incendie d'un immeuble du centre d'Hanoï

Au moins 14 personnes ont péri et trois autres ont été blessées dans un incendie qui a ravagé un immeuble d'appartements vendredi dans le centre d'Hanoï, ont annoncé vendredi des médias d'Etat. "L'incendie s'est déclaré vers 12H30 (19H30 GMT). L'incendie était important, avec plusieurs explosions", a déclaré l'agence de presse Vietnam News.

USA - TEMPÊTE

La saison 2024 des ouragans dans l'Atlantique s'annonce "extraordinaire"

La saison 2024 des ouragans dans l'Atlantique nord, qui doit commencer la semaine prochaine, s'annonce exceptionnelle, avec quatre à sept ouragans de catégorie 3 ou plus possibles, selon les prévisions de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA).

"Cette saison s'annonce extraordinaire", a prévenu jeudi lors d'une conférence de presse le chef de NOAA, Rick Spinrad. En prenant en compte toutes les tempêtes les plus importantes, l'agence n'en avait jamais prédit un nombre aussi élevé lors de ses projections en mai, a-t-il ajouté.

Ces prévisions sont notamment liées au développement attendu prochainement du phénomène météorologique La Nina, ainsi qu'aux températures très élevées de l'océan Atlantique, a indiqué NOAA. Au total, il pourrait se développer entre 17 et 25 tempêtes auxquelles sera attribué un nom (avec des vents de plus de 63 km/h), selon NOAA. Parmi elles, entre huit et treize pourraient devenir des ouragans (plus de 119 km/h), dont entre quatre et sept de catégorie 3 ou plus (à partir de 178 km/h). Ces prévisions "sont une raison d'être inquiets, évidemment, mais pas de s'alarmer", a déclaré Ken Graham, directeur des services météo américains (NWS), en invitant les Américains à se préparer à l'avance à l'arrivée potentielle d'une tempête. La saison des ouragans dans l'Atlantique nord s'étend de début juin à fin novembre. Ces ouragans peuvent se révéler dévastateurs tant sur le plan matériel qu'humain.

ESPAGNE

Quatre morts dans l'effondrement d'un restaurant aux Baléares

Quatre personnes sont mortes et une vingtaine d'autres blessées jeudi dans l'effondrement d'un restaurant situé sur l'île de Majorque dans l'archipel espagnol des Baléares, ont indiqué les secours. "Il y a quatre morts et 21 blessés à des degrés divers", a indiqué une porte-parole des services de secours de l'archipel. Certains des blessés sont dans un état grave et des personnes de "plusieurs nationalités" figurent parmi les victimes, a-t-elle précisé, sans pouvoir donner plus de détails. Le drame est intervenu en fin de journée dans la zone touristique de Playa de Palma quand "le toit d'un édifice de deux étages" abritant un restaurant, s'est effondré, a expliqué la porte-parole des services de secours. Cette zone se situe au sud de Palma de Mallorca, la capitale de l'île de Majorque.

ENFANCE

Ain Temouchent: M^{me} Cherfi met en exergue l'intérêt accordé par l'Etat à l'enfance

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi a mis en exergue, mercredi à Ain Temouchent, l'intérêt accordé par l'Etat dans différents domaines à cette catégorie de la société.

Présidant les travaux d'une rencontre scientifique ayant pour thème "la prise en charge médicale et sociale des enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC)", Mme Cherfi a rappelé l'intérêt qu'accorde l'Etat pour "l'amélioration de la situation de l'enfant, à travers la mise en œuvre d'un principe très important consacré par le dernier amendement, initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son article 71, afin d'assurer l'intérêt suprême de l'enfant".

La même responsable a, d'autre part, affirmé que "la protection et la promotion de l'enfance constitue une des priorités du président de la République", ajoutant que dans le domaine de l'enfance "l'Algérie a fait de grands pas en avant et nous continuons à œuvrer pour réaliser encore plus".

Elle a souligné que "les enfants constituent la richesse de notre pays, sachant qu'ils représentent le tiers de la population de l'Algérie, soit plus de 17 millions d'enfants", affirmant que leur prise en charge "est le garant d'un avenir prospère du pays".

Mme Cherfi a fait savoir, par ailleurs, que l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) s'attelle, actuellement, à l'élaboration du plan national de l'enfance 2025-2030, signalant qu'une bonne part de ce plan est axée sur la santé de l'enfant, notamment les enfants atteints d'IMC, qui constituent un chapitre important de l'intérêt accordé par son instance et les pouvoirs publics.

Pour sa part, le directeur de la Prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Pr Djamel Fourar a mis en relief "l'importance de la prévention pour éviter l'IMC, pouvant survenir en périodes pré ou post natales ou pouvant être provoqué par des facteurs héréditaires", expliquant que "le diagnostic de cet handicap est difficile pour les parents et même pour les professionnels de la santé".

Le même intervenant a, par ailleurs, valorisé les prestations et les services offerts par l'Etablissement hospitalier public "Dr Benzerdjeb" d'Ain Temouchent dans le domaine de la prise en charge des enfants affectés par cette pathologie lourde, à travers la mobilisation d'un staff médical spécialisé complémentaire, indiquant que cet hôpital s'est hissé au rang de centre de référence régional pour la prise en charge de cette catégorie de malades.

Cette rencontre, organisée à l'initiative de l'ONPPE en coordination avec le ministère de la Santé, a été marquée par la présentation d'une série de communications animées par des médecins et des spécialistes de la prise en charge de l'IMC. Les conférences ont été axées, notamment, sur la recherche des mécanismes susceptibles d'éviter ce type de maladies, la prise en charge et l'accompagnement des enfants qui en sont atteints.

AIN DEFLA

Lancement d'une caravane médico-chirurgicale

Une caravane médico-chirurgicale a été lancée, mercredi, à partir du siège de la wilaya d'Ain Defla en direction de nombreuses communes.

Le coup d'envoi de cette caravane humanitaire et de solidarité a été donné par les autorités de la wilaya à partir de la polyclinique "Madani Kortbi" de la ville d'Ain Defla, en direction des communes de Mekhatria, El-Main, Tarik Benziad et Ain Torik.

Selon la responsable du secteur à Ain Defla, Naima Malik, l'encadrement de cette opération est assuré par des médecins spécialistes et généralistes, des chirurgiens dentaires, des sages-femmes et une équipe d'infirmiers, de laborantins et de psychologues cliniciens.

Elle a souligné la contribution de tous les hôpitaux et des établissements publics de santé de proximité de la wilaya à cette initiative de solidarité.

L'objectif de cette caravane médicale, organisée pour la 2e fois cette année, est de "rapprocher la santé du citoyen, et d'assurer des prestations sanitaires en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du ministre de la Santé, à travers le plan de prise en charge des malades", a ajouté Mme. Malik. A noter l'organisation d'une caravane médicale, en mars dernier, au profit des communes de Tachta Zoukagha, Oued Djemaâ, Djemaât Ouled Cheikh et la région d'Ain Dem à Boumedfaâ, couronnée par la réalisation de pas moins de 1.490 examens médicaux, selon la même source.

CERTIFICATION DE L'ÉLIMINATION DU PALUDISME EN ALGÉRIE

Appel à la préservation de cet acquis (ministère)

L'obtention de l'Algérie de "la certification de l'élimination du paludisme" par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), impose, toutefois "la vigilance pour préserver cet acquis", compte tenu de "l'existence des facteurs de risque favorisant la réintroduction de cette maladie", a indiqué mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

A l'occasion de la célébration par l'Algérie de la Journée nationale de lutte contre le paludisme, sous le slogan "l'Algérie est certifiée libre de paludisme : préservons cet acquis", le ministère de la Santé a rappelé que l'Algérie a, depuis plus de quatre ans et demi, obtenu la certification, soulignant toutefois que cet "acquis impose la vigilance compte tenu de l'existence des facteurs de risque climatiques et environnementaux favorisant sa réintroduction".

Cette certification, note le ministère, est le fruit de "l'engagement des autorités et des efforts des professionnels de la santé et leur implication dans la lutte contre la propagation du paludisme, ainsi que l'appui technique permanent de l'OMS".

Le ministère de la Santé a,

cette année, choisi de reporter la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme (initialement prévue le 25 avril) pour le 22 mai, pour marquer la date anniversaire de l'obtention de cette certification par l'Algérie. Depuis, excepté les cas d'importation, "aucun cas de paludisme autochtone n'a été enregistré", précise le ministère.

Dans ce cadre, le ministère a rappelé que "la transmission locale a été éliminée grâce à la pérennisation des activités de surveillance épidémiologique avec la détection précoce des cas, du diagnostic et de la prise en charge et l'investigation autour des cas, avec la lutte intégrée contre les vecteurs dans les zones à risque de réapparition du paludisme".

La célébration de cette Journée, constitue une oppor-



tunité pour rappeler l'importance de "la détection et de la prise en charge rapide des cas de paludisme, de s'engager davantage pour prévenir la réintroduction et la reprise de la transmission locale par une riposte immédiate et efficace, de sensibiliser aux mesures de prévention et promouvoir la coordination intersectorielle particulièrement dans la lutte anti vectorielle", souligne le communiqué.

Pour cette année, les activités marquant la Journée auront lieu dans la wilaya de Tamanrasset, qui de par l'étendue de sa superficie et sa position géographique, "enregistre plus de 90% du total des cas notifiés et confirmés par le laboratoire national de référence du paludisme (LNR), des cas importés et pris en charge sans qu'il y ait reprise de la transmission locale", note le ministère.

CANCER COLORECTAL

Le dépistage précoce pour une meilleure prise en charge du malade (Spécialistes)

La prévention contre le cancer colorectal doit être axée sur le dépistage précoce permettant une meilleure prise en charge du malade, ont souligné, jeudi, des spécialistes lors d'une rencontre sur cette pathologie organisée dans la wilaya d'Ain Defla. Les professeurs et médecins spécialistes qui ont participé à la journée de formation et de sensibilisation sur le cancer colorectal, organisée par l'association "El Fedjr" d'aides aux malades cancéreux, à la bibliothèque principale de lecture publique "Hamdane Hadjadji", ont mis l'accent sur l'importance du diagnostic précoce qui permet de "réduire l'incidence de ce cancer à un stade avancé".

Le chirurgien Pr. Ferhat Zeboudj a déploré dans une déclaration à l'APS, que des cas de cancer à un stade avancé sont encore détectés. Il a insisté sur l'importance de réaliser des diagnostics pour qu'en cas de découverte de la pathologie, elle sera à son début, ce qui permettra de mieux la traiter et d'en diminuer l'incidence. Il a souligné que le dépistage pré-

coce du cancer colorectal "devrait être l'une des priorités de la santé publique pour les années à venir en Algérie", mettant, également, l'accent sur l'organisation du processus clinique du malade cancéreux dont la prise en charge doit se faire dans une réunion pluridisciplinaire. Ainsi, Pr. Zeboudj a insisté sur le rôle du médecin généraliste qui est le "pivot" dans toutes les politiques de dépistage et de prévention, indiquant que l'"on ne peut faire de politique de santé publique sans son adhésion".

Dans le même sillage, Dr. Nasreddine Raheem, spécialiste en gastro-entérologie à Khemis Miliana, a mis l'accent sur le rôle du médecin généraliste qui "oriente le malade vers un médecin spécialiste au moindre doute", car, dit-il, il est la "cheville ouvrière" dans la lutte contre ce cancer.

Pr. Abdelhafouf Laddada, de l'établissement public hospitalier (EPH) de Thénia à Boumerdes, a noté, pour sa part, que la lutte contre le cancer doit passer par

une prévention "primaire" qui consiste à opter pour un régime alimentaire sain, et une prévention "secondaire" qui se traduit par la détection de la maladie à un stade où "on peut agir avec le moindre coût et apporter le plus de bénéfice au patient".

Il a ajouté que les pouvoirs publics "devraient agir pour vulgariser des différentes techniques du dépistage précoce du cancer colorectal", affirmant que cela permettra de

"réduire la charge financière assurée par les pouvoirs publics et d'avoir un bon résultat sur le patient". Cette rencontre de formation et de sensibilisation a été "bénéfique" pour le personnel soignant qui en a profité pour échanger des idées sur le cancer et l'amélioration de la prise en charge des malades, a observé Pr. Laddada.

Plusieurs communications ont été présentées lors de cette rencontre sur le cancer colorectal par des professeurs et des médecins spécialistes venus des hôpitaux de plusieurs wilayas.

HYGIÈNE, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

L'état des lieux et les perspectives en Algérie en débat

L'état des lieux, les enjeux et les perspectives de l'hygiène, santé et environnement (HSE) en Algérie, a constitué, jeudi à Alger, le thème d'une rencontre mettant l'accent sur la nécessité de développer la culture autour de ce domaine important.

"C'est un domaine important et sensible. Ce pourquoi nous nous sommes réunis aujourd'hui afin de sensibiliser les différents acteurs sur la nécessité de développer la culture de la sécurité et de l'hygiène partout", a déclaré à l'ouverture de ce séminaire, son co-organisateur, le Dr Zoubir Sahraoui, président de l'Association nationale de Prévention, de Sécurité et d'Environnement (ANPSE).

Une rencontre co-organisée avec le Club algérien d'Excellence et de Hautes compétences (ACEHC) et l'Ecole nationale polytechnique (ENP), en célébration de la Journée mondiale du HSE et en présence d'un nombre de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants concernés par cette spécialité. M. Sahraoui a

indiqué que son association œuvre à la création d'un espace de concertation et de dialogue entre les acteurs des secteurs de la santé, de la sécurité et de l'environnement au niveau national, ajoutant que des rencontres sont prévues afin de discuter des acquis et des aspects nécessitant des améliorations en matière de HSE, dont notamment l'aspect juridique.

La même préoccupation

est exprimée par la présidente du ACEHC, Mme Faiza Bouzegza, qui ambitionne de faire de celui-ci "un pont entre les compétences nationales en HSE activant en Algérie et celles établies à l'étranger".

Professeur en médecine du travail et exerçant à l'EPH de Rouiba, Dr Fernane-Nechab a passé en revue le dispositif réglementaire régissant cette question en Algérie, dont "la double mission est essentielle-

ment préventive et accessoirement curative". Elle a précisé que la législation algérienne "garantit aux employés les meilleures conditions de travail en matière de sécurité et d'hygiène et oblige les employeurs à assurer la médecine du travail sur les lieux de l'entreprise", estimant, toutefois, "nécessaire de mettre à jour certaines dispositions juridiques en raison de l'évolution du monde du travail".

RADIOTHÉRAPIE

Rencontre sur l'évaluation des appareils et équipements (ministère)

La Direction générale de la Pharmacie et des Equipements de Santé au ministère de la Santé a organisé une rencontre sur l'évaluation des appareils et équipements de radiothérapie tels que les accélérateurs linéaires et les scanners simulateurs, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. La rencontre qui a regroupé les chefs de services de radiothérapie du secteur public a porté sur "les moyens de moderniser les équipements par la généralisation des techniques innovantes au niveau de tous les centres de lutte contre le cancer à travers le territoire national", selon la même source.

Cette rencontre vient en application des instructions du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, et s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du plan de prise en charge du malade, précise le communiqué. Elle s'inscrit, également, dans le cadre des démarches visant à assurer "une meilleure prise en charge des cancéreux en leur permettant l'accès aux différents traitements", conclut la même source.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: 35.800 martyrs et 80.011 blessés (nouveau bilan)

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 35.800 martyrs et 80.011 blessés, ont indiqué jeudi les autorités palestiniennes de la Santé.



Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis plusieurs massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 91 martyrs et 21 blessés. Ce bilan inclut les martyrs et blessés arrivés aux hôpitaux de Ghaza, car des dizaines de corps se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, les forces

d'occupation empêchant les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

NIGER

70 enfants contaminés au fluor atteints de malformations

Soixante-dix (70) enfants d'un village du sud du Niger sont atteints de malformations graves après avoir bu de l'eau à forte teneur en fluor, a révélé jeudi soir la télévision d'Etat. Ces enfants âgés de 2 à 10 ans résident dans le village de Dadin-Kowa, dans la région de Maradi, et "souffrent de malformations des membres", qui "résultent de la consommation d'eau

issue d'un forage avec un excès de fluor", selon la télévision.

Ce forage a été construit à Dadin-Kowa par "un partenaire" humanitaire "qui n'a pas su impliquer les services compétents pour la réalisation de cet ouvrage hydraulique", affirme un reportage de la télévision réalisé à l'occasion d'une visite du ministre de la Santé, venu voir les

enfants. Le reportage précise que sur les 70 victimes, sept ont été "opérés avec succès" et 23 autres doivent l'être prochainement. Depuis des décennies, Dadin-Kowa est en proie à de graves inondations qui engouffrent l'unique puits du village, privant temporairement d'eau potable ses habitants, selon des sources locales.

MAURICE

Six décès et 36 cas liés à la leptospirose depuis janvier 2024 (ministre)

Six décès liés à la leptospirose ont été enregistrés à Maurice depuis janvier 2024, a annoncé ce mercredi le ministre de la Santé et du Bien-être, Dr Kailesh Kumar Singh.

Trente-sept cas de leptospirose ont été enregistrés depuis janvier 2024, avec à ce jour deux cas ac-

tifs, et jusqu'au 21 mai 2024 six décès liés, a annoncé le ministre lors d'une conférence de presse.

Il a aussi confirmé une diminution du nombre de cas actifs de dengue par rapport à la semaine dernière, au cours de laquelle 313 cas actifs ont été enregistrés. Mais des cas actifs

sont encore enregistrés dans certaines zones affectées par la dengue à travers l'île, particulièrement dans le nord et autour de la capitale, selon le ministre.

Le comité multisectoriel qu'il préside se réunit chaque semaine pour assurer des mesures préventives contre la dengue et la

leptospirose, a ajouté le ministre.

Diverses institutions gouvernementales redoublent d'efforts pour nettoyer les zones favorables à la reproduction des moustiques, a-t-il souligné, tout en appelant la population à soutenir ces mesures par des efforts personnels.

MALADIE DE LA DENGUE

Le Brésil enregistre plus de 5 millions de cas de dengue

Le Brésil a dépassé le chiffre record de cinq millions de cas de dengue depuis le début de l'année, avec près de 3.000 décès dus à la maladie, a déclaré mardi le ministère brésilien de la Santé. Selon les données les plus récentes, 5.145.295 cas probables de dengue ont été recensés dans le pays, causant 2.899 décès. Cette année, le Brésil connaît la plus grande épidémie de dengue de son histoire, qui s'étend à certains pays voisins. Selon le ministère, l'augmentation du nombre de cas cette année est liée à des facteurs tels que le changement climatique et la circulation de plusieurs sérotypes du virus de la dengue.

ETATS-UNIS

Deuxième cas humain de grippe aviaire lié à une épidémie chez les vaches

Moins de deux mois après un premier cas, une deuxième personne a été infectée par la grippe aviaire aux Etats-Unis en lien avec une épidémie de ce virus qui s'est propagée dans les troupeaux de vaches du pays, ont annoncé les autorités sanitaires mercredi. Cette personne travaille dans une ferme où le virus H5N1 a infecté des vaches, dans l'Etat du Michigan (nord), ont précisé les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC). Pour les autorités sanitaires, l'évaluation du risque pour la population américaine reste toutefois "faible". Un premier cas au Texas, dans le sud des Etats-Unis, avait été annoncé le 1er avril. Il s'agissait alors "probablement" du premier cas à l'échelle mondiale d'infection à la grippe aviaire via une vache, selon les CDC. Un premier cas humain de grippe aviaire avait été découvert dans le pays en 2022, dans le Colorado, mais il s'agissait alors d'une infection par des volailles. Pour la personne infectée dans le Michigan tout comme au Texas, le patient n'a présenté de symptômes qu'aux yeux, précisent les CDC. Les experts s'inquiètent du nombre croissant de mammifères infectés par la maladie, même si les cas chez les humains restent rares.

Il n'y a pas de preuves de transmission d'humain à humain pour l'heure, mais les scientifiques craignent qu'une forte circulation ne facilite une mutation du virus qui lui permettrait de passer d'un humain à un autre.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Près de 15.000 cas de coqueluche, dont 6 décès depuis le début de l'année

La République tchèque a enregistré près de 15.000 cas de coqueluche, dont six mortels depuis le début de cette année, selon l'Institut national de la santé (SZU).

Dans son rapport sur la situation épidémiologique publié lundi, le SZU indique que le pays d'Europe centrale a signalé une augmentation des cas de coqueluche, une maladie respiratoire très contagieuse, depuis le début de l'année, avec des cas hebdomadaires dépassant les 1.000 pendant neuf semaines consécutives depuis le 18 mars. Au cours de la semaine du 13 au 19 mai, 1.383 cas ont été enregistrés, ce qui porte le nombre total à 14.832. Selon les médias locaux, l'épidémie de cette année dans ce pays de 10,9 millions d'habitants est la plus grave depuis les années 1960, ce qui est principalement à cause de vaccins moins efficaces pour les adolescents et de la diminution des taux de vaccination.

Selon le SZU, sur le total de 14.832 cas, 4.200 étaient des jeunes âgés de 15 à 19 ans, 1.112 n'étaient pas vaccinés et le statut vaccinal de 2.573 autres personnes était inconnu.

HAÏTI

Le système de santé "au bord de l'effondrement", alerte l'Unicef

Le système de santé est "au bord de l'effondrement" en Haïti, pays étranglé par la violence des gangs, a alerté mercredi l'Unicef alors que le déploiement attendu d'une mission internationale de sécurité semble proche.

"Le système de santé à Haïti est au bord de l'effondrement. La combinaison de la violence des gangs, des déplacements de masse, d'épidémies dangereuses et de l'augmentation de la malnutrition a fait plier le système de santé, mais l'étranglement de la chaîne d'approvisionnement pourrait le briser", a mis en garde dans un communiqué le patron du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans le pays, Bruno Maes.

Six des dix hôpitaux du pays sont "à peine opérationnels" et l'escalade de la violence dans la capitale Port-au-Prince continue de priver "des millions d'enfants" de matériel médical et de médicaments, explique

l'agence onusienne. Alors que l'aéroport international de Port-au-Prince vient seulement de rouvrir après deux mois et demi de fermeture, tous les hôpitaux du pays font face à des difficultés d'approvisionnement.

"Des conteneurs remplis de marchandises essentielles ont été pillés, tout comme de nombreux entrepôts et pharmacies", poursuit l'Unicef, qui précise que des centaines de conteneurs d'aide humanitaire (notamment du matériel médical) sont bloqués à Port-au-Prince, paralysés par la violence.

Le déplacement de dizaines de milliers de personnes ayant fui les violences des gangs pour rejoindre notamment le sud du pays accentue la pression sur le système de santé dans ces zones, souligne aussi le communiqué, qui note qu'environ 40% du personnel médical a quitté le pays en raison de l'insécurité.

Quelque 4.4 millions d'habitants ont besoin d'assistance alimentaire, dont 1,6 million font face à des niveaux d'insécurité alimentaire aigus. Et depuis la résurgence du choléra en octobre 2022, Haïti a enregistré 82.000 cas suspects.

"L'arrivée de la saison des pluies risque d'aggraver la situation", met en garde l'Unicef.

Fin février, des gangs ont lancé des attaques coordonnées contre des sites stratégiques à Port-au-Prince, disant vouloir renverser le Premier ministre contesté Ariel Henry. Ce dernier a annoncé sa démission le 11 mars et un conseil présidentiel de transition a officiellement été investi en avril.

Le Kenya doit déployer sous peu des policiers en Haïti, dans le cadre d'une mission multinationale soutenue par l'ONU, afin d'aider le pays à lutter contre l'insécurité.

APS

SANTÉ DE BÉBÉ

Les bonnes raisons d'allaiter

170 pays membres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) assurent jusqu'à aujourd'hui la promotion de l'allaitement maternel à l'occasion de la Semaine de l'allaitement maternel. Top Santé fait le point sur les bonnes raisons d'allaiter son bébé pour lui et sa maman.

Le lait maternel est totalement adapté aux bébés

La composition de votre lait est adaptée au terme de votre enfant. Elle n'est pas la même si votre bébé est né à terme ou avec un mois d'avance et évolue ensuite en fonction de son développement et de son âge. Peu salé et sucré, le lait maternel ne fatigue pas les reins de votre bébé. Riche en éléments nutritifs, il est adapté à son développement et à la maturation de son cerveau.

Et comme les protéines du lait maternel sont spécifiques à l'espèce humaine, elles contiennent moins de caséine, plus de lactosérum pour aider à l'assimilation des minéraux, et ne sont pas allergisantes.

"Le lait maternel est l'aliment idéal pour les nouveau-nés et les nourrissons. En effet, il apporte tous les nutriments nécessaires à leur développement et contient des anticorps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie. Les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde", rappelle



l'Organisation Mondiale de Santé (OMS) qui recommande sur son site « l'allaitement au sein exclusif

du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois » et de « poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au

moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne ».

L'allaitement fait aussi du bien aux mamans

Allaiter réduit les risques de cancer du sein de 30 % pour les femmes qui donnent le sein au moins un an et de cancer des ovaires de 25 % pour les femmes qui allaitent au moins deux mois.

L'allaitement permet de retrouver sa ligne plus facilement. En effet, nourrir son enfant au sein provoque des contractions qui aident l'utérus à retrouver sa taille normale après l'accouchement. Et, donner le sein provoque une dépense énergétique supplémentaire par jour d'environ 200 calories. Enfin, ce mode de nutrition oblige l'organisme à puiser dans les réserves de graisse localisées sur les fesses, les hanches et les cuisses prévues à cet effet.

Les femmes qui allaitent pendant six mois seraient protégées contre le risque d'hypertension artérielle encore des dizaines d'années plus tard. Autre avantage certain : le lait maternel ne demande aucune préparation et, à température ambiante, il ne nécessite aucune stérilisation.

L'allaitement protège le cœur des bébés prématurés

Les risques cardiaques liés à la prématurité peuvent être réduits grâce à l'allaitement maternel. Les bénéfices sont observés sur le long terme.

Le cœur des bébés prématurés est plus fragile et plus exposé aux maladies cardiaques. Mais, l'allaitement des bébés prématurés améliore la structure du cœur à long terme ainsi que les fonctions cardiaques, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Pediatrics*.

En 1982, les chercheurs de l'Université d'Oxford (Royaume-Uni) ont débuté une étude sur les effets des régimes sur la santé cardiaque des bébés prématurés. Parmi le panel de 900 participants de cette étude, 102 individus ont été volontaires pour la deuxième étape de la recherche. Leurs données cardiovasculaires ont été évaluées et comparées à un groupe témoin.

« Nous avons déjà des données sur plus de 900 personnes suivies depuis leur naissance, dans le cadre d'une étude antérieure débutée en 1982, sur les effets des régimes alimentaires différents chez les nourrissons prématurés. Nous avons invité ces participants, suivis depuis le début de la vie pour une

étude cardiovasculaire et utilisé nos données pour évaluer comment les différents régimes alimentaires peuvent affecter le développement du cœur à long terme » explique le Dr Adam Lewandowski du département de recherche clinique cardiovasculaire de l'Université d'Oxford.

Le lait maternel, protège les bébés prématurés des maladies cardiaques

Les conclusions de l'étude montrent que l'allaitement maternel était associé à un plus grand volume et une meilleure fonction cardiaque par rapport à l'allaitement artificiel. Les bébés prématurés ont un cœur plus petit que celui des bébés nés à terme et des fonctions cardiaques plus fragiles. Mais les nourrissons, qui à la naissance, ont bénéficié d'un allaitement maternel exclusif (vs une formule pédiatrique) ont vu leur santé cardiaque s'améliorer.

« Plus le bébé prématuré a reçu de lait maternel, moins son volume et sa fonction cardiaques « ont souffert » de sa prématurité », explique le Dr Adam Lewandowski.



« Même la meilleure formule pour bébé manque de certains facteurs de croissance, d'enzymes et d'anticorps présents naturellement dans le lait

maternel et indispensables pour les bébés en développement. Si la naissance prématurée a inévitablement une incidence sur le développe-

ment de l'enfant, l'allaitement maternel apparaît comme le meilleur moyen de préserver au mieux le développement cardiaque de l'enfant ».

L'allaitement protège des infections ORL

Pour protéger les plus petits des infections ORL, il serait bénéfique de les allaiter.

L'allaitement permettrait de réduire les risques d'infection ORL, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Pediatrics*.

L'Organisation mondiale de la Santé recommande « l'allaitement au sein exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois » et de « poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne ». Car, « le lait maternel est l'aliment idéal pour le nouveau-né et les nourrissons. En effet, il apporte tous les nutriments nécessaires à leur développement et contient des anticorps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde ».

Cette nouvelle étude affirme que nourrir les nourrissons au sein réduirait le risque d'infections ORL.

Les chercheurs de l'Université de Texas Medical Branch (Etats-Unis) ont analysé les données médicales de 367 nourrissons pour évaluer l'impact de l'allaitement sur les risques d'infections ORL. Les scientifiques ont identifié 3 facteurs qui permettaient de diminuer les risques d'infections ORL des bébés.

Ils ont observé que l'allaitement maternel, la vaccination (souvent prouvée d'un bon suivi médical de l'enfant) et le taux de tabagisme dans la maison permettaient de diminuer les infections des plus petits.

« Ainsi, l'absence d'allaitement maternel apparaît comme un facteur majeur de risque d'infections de l'oreille », explique le Dr Tasnee Chonmaître, professeur de pédiatrie. « L'allaitement maternel prolongé est associé à une réduction significative des rhumes et infections de l'oreille. Il est probable que les interventions médicales développées au cours des dernières décennies, comme l'utilisation des vaccins contre la pneumonie et la grippe et que la diminution du tabagisme, aient également contribué à réduire l'incidence des infections ORL chez l'enfant ».

L'allaitement maternel protège contre la maladie du foie gras non alcoolique

Allaiter bébé plus de 6 mois le protégerait de maladie du foie gras non alcoolique.

Les nourrissons allaités pendant moins de six mois sont beaucoup plus susceptibles de développer une maladie du foie gras non alcoolique (NAFLD) à l'adolescence, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *The Journal of Hepatology*.

La maladie du foie gras non alcoolique (NAFLD) est le trouble hépatique le plus courant dans les pays développés, affectant un adulte sur quatre. Elle se produit lorsque la graisse s'accumule dans les cellules du foie et est généralement associée à l'obésité et à la résistance à l'insuline. Selon l'enquête nationale sur l'évaluation de la santé et de l'alimentation des États-Unis, la NAFLD chez les adolescents a doublé au cours des 20 dernières années.

Les chercheurs ont effectué une échographie hépatique chez plus de 100 adolescents âgés de 17 ans, qui ont été suivis avant leur naissance dans le cadre de l'étude de cohorte de Western Australia Pregnancy (Raine). Les dossiers détaillant la grossesse maternelle et l'alimentation infantile ont été corrélés avec la présence de NAFLD à la fin de l'adolescence.

« Il y a eu des études sur les avantages de l'allaitement maternel d'autres maladies, mais il y a peu d'informations sur les avantages de l'allaitement sur la maladie du foie gras non alcoolique », a



expliqué Oyekoya Ayonrinde, chercheur à l'École de médecine et de pharmacologie, de l'Université d'Australie occidentale et auteur de l'étude. « Nous avons donc examiné les enregistrements d'adolescents australiens pour établir si la nutrition infantile et les facteurs maternels pourraient être associés au diagnostic ultérieur de NAFLD ».

La NAFLD a été diagnostiquée chez environ 15% des adolescents examinés, 94% ont été nourris au

sein, dans 55% des cas durant 4 mois, dans 40% des cas durant 6 mois.

Les enfants adolescents nés de femmes obèses au début de leur grossesse présentent un risque multiplié par 2 de NAFLD. Les adolescents nourris avec du lait infantile avant l'âge de 6 mois, ont affiché un risque accru de 40% de NAFLD. Les chercheurs ont observé un autre résultat important : les enfants de mères ayant fumé au début de leur grossesse pré-

sentaient également un risque significativement augmenté de NAFLD. « Un poids santé de la mère et l'allaitement peuvent protéger les enfants de cette maladie », a ajouté le docteur Ayonrinde. « Cela fournit des raisons supplémentaires pour soutenir les possibilités offertes aux femmes d'allaiter leur nourrisson pendant au moins six mois. Le rôle important de la mère dans la santé infantile ne doit pas être sous-estimé ».

L'allaitement pour réduire les risques d'endométriose

Les femmes qui ont allaité leurs bébés ont un risque significativement plus faible de souffrir d'endométriose, selon les résultats d'une étude publiée dans le *British Medical Journal*.

Les bénéfices de l'allaitement pour la santé sont souvent mis en avant pour vanter les avantages de l'allaitement. En effet, l'Organisation mondiale de la Santé recommande « l'allaitement au sein exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois » et de « poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne ».

Car, « le lait maternel est l'aliment idéal pour les nouveau-nés et les nourrissons. En effet, il apporte tous les nutriments nécessaires à leur développement et contient des anticorps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde ». Cette nouvelle étude affirme que nourrir les nourrissons au sein réduirait le risque d'endométriose pour les mamans. Les chercheurs du Brigham and Women's Hospital aux États-Unis ont analysé les données médicales de la Nurses' Health Study II (NHSII), soient des milliers de femmes sur une période de plus de 20 ans. Au cours de cette période, 3 296 femmes souffraient d'endo-



métrie après leur première grossesse.

Puis, les chercheurs ont examiné si les jeunes mamans avaient allaité et combien de temps. Les résultats de l'étude ont montré que 3 mois d'allaitement réduisaient de 8% le risque d'endométriose et que cette diminution s'est révélée encore plus significative pour les mamans qui allaitaient exclusivement : le risque d'endométriose est ainsi réduit de 14% par « tranche » de 3 mois d'allaitement exclusif par grossesse. « Nous avons constaté que les femmes allaitantes pendant une plus

grande durée étaient moins susceptibles d'être diagnostiquées avec une endométriose », a déclaré l'auteur de l'étude, Leslie Farland, ScM, ScD, chercheuse au Centre for Infertility and Reproductive Surgery de BWH. « Compte tenu de la nature chronique de l'endométriose et que très peu de facteurs de risque modifiables sont actuellement connus, l'allaitement peut être un comportement modifiable important pour réduire le risque d'endométriose chez les femmes après la grossesse ».

AFRIQUE - ONU

La prévention des conflits en Afrique devrait être une priorité (Bendjama)

La prévention des conflits en Afrique devrait être une priorité tout en bénéficiant d'un financement adéquat afin de permettre au continent de répondre de manière efficace aux menaces multiformes, notamment celle du terrorisme, a indiqué, jeudi, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama lors d'un débat ouvert au Conseil de sécurité.

"La paix et le développement se renforcent mutuellement", a soutenu M. Bendjama lors de son intervention au débat ouvert sur le "renforcement du rôle des Etats africains face aux défis mondiaux en matière de sécurité et de développement", affirmant que les conflits avaient un "effet négatif considérable" sur la réalisation des objectifs de développement durable.

L'Afrique fait face à nombreuses crises, notamment celles liées aux défis socio-économiques, a-t-il signalé affirmant que la bonne gouvernance restait, à cet égard, la solution idéale pour prévenir et régler les crises.

Le développement est tout aussi crucial après la fin des conflits "dans la mesure où les efforts de consolidation de la paix contribuent à renforcer la résilience et les capacités des Etats touchés à se remettre des crises et à en prévenir de nouvelles", a-t-il ajouté.

De même que le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales dans les questions liées au maintien de la paix et de la sécurité internationales peuvent améliorer la sécurité collective, a-t-il noté.

Il a assuré, en outre, que la mise en œuvre de la résolution (2719) du Conseil de sécurité offrait l'opportunité de favoriser l'appropriation par l'Union africaine des initiatives de paix grâce à un financement "prévisible, durable et flexible des opérations de soutien à la paix dirigées par l'UA".

Il a précisé, à ce propos, que l'efficacité de cette résolution était tributaire de sa mise en œuvre dans le respect de la justice et de l'équité.

"Fondé sur la conviction que la sécurité et la stabilité en Afrique sont intrinsèquement liées au développement, mon pays, l'Algérie, contribue activement au progrès du continent africain", a-t-il indiqué, d'autre part.

L'Algérie a lancé "une série d'initiatives stratégiques visant à renforcer les liens avec les Etats voisins et à favoriser l'intégration régionale", a-t-il rappelé.

M. Bendjama a signalé, à ce sujet, que l'Algérie avait alloué dès 2020 un (1) milliard de dollars à l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, dans le but de renforcer les projets

d'intégration continentale et les infrastructures importantes.

"L'Algérie, mue par sa conviction inébranlable que la dette entrave le progrès économique, a annulé un montant total de 900 millions de dollars en faveur de quatorze (14) pays africains", a-t-il rappelé.

Il a ajouté que l'Algérie offrait, chaque année, plus de 2000 bourses d'études aux étudiants africains, notamment dans les branches ayant trait à la gouvernance et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

"Dans le cadre des efforts visant à renforcer davantage la coopération régionale entre l'Algérie, la Libye et la Tunisie, un mécanisme consultatif a été mis en place pour assurer la sécurité aux frontières communes", a-t-il dit notant que "cette initiative vise à coordonner les efforts de lutte contre l'immigration clandestine, le terrorisme et le crime organisé".

M. Bendjama a, par ailleurs, une nouvelle fois défendu le droit du continent africain d'avoir sa place au sein du Conseil de sécurité.

TCHAD

Le président élu Mahamat Déby Itno investi pour un mandat de cinq ans

Le président élu du Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, a prêté solennellement jeudi serment selon la Constitution du pays pour un mandat de cinq ans. Cette investiture met fin à trois ans de transition, entamée après la mort de son père, Idriss Déby Itno, décédé des suites de blessures reçues au cours d'une attaque rebelle dans le nord du pays. Mahamat Idriss Déby Itno a été élu avec 61% de voix à l'élection présidentielle du 6 mai, devant son principal adversaire et ex-Premier ministre, Succès Masra.

Allamaye Halina nommé Premier ministre

Allamaye Halina, ancien ambassadeur en Chine est nommé Premier ministre du Tchad, selon un décret présidentiel lu jeudi à la télévision publique Onama.

"Monsieur Allamaye Halina est nommé Premier ministre, chef du gouvernement", a déclaré le Secrétaire général de la Présidence Mahamat Ahmat Al-habo jeudi, jour où le président élu Mahamat Idriss Déby Itno, prêtait serment pour un mandat de cinq ans.

Mahamat Idriss Déby Itno a été élu avec 61% de voix à l'élection présidentielle du 6 mai, devant son principal adversaire et ex-Premier ministre, Succès Masra.

AFRIQUE

Le SG de l'ONU appelle à un rôle de l'Afrique dans l'architecture mondiale de paix et de sécurité

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a déclaré jeudi qu'il était nécessaire d'intégrer une participation et un rôle de direction de l'Afrique dans l'architecture mondiale de paix et de sécurité.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les mécanismes de gouvernance mondiale, dont le Conseil de sécurité de l'ONU, ont été conçus par les pays les plus puissants à ce moment-là, alors que de nombreux pays d'Afrique n'avaient pas achevé le processus de décolonisation pour rejeter le joug du colonialisme. Depuis cette époque, le monde a changé. Toutefois, les institutions mondiales n'ont pas changé, a-t-il déclaré. "Aujourd'hui, les pays africains continuent de se voir refuser un siège à la table des négociations, y compris à ce présent conseil même. Les conséquences de ces inégalités structurelles sont faciles à voir", a-t-il souligné lors d'un débat public du Conseil de sécurité sur le renforcement du rôle de l'Afrique pour répondre aux défis mondiaux de sécurité et de développement.

"L'Afrique mérite une voix dans l'architecture mondiale de paix et de sécurité. Toutefois, renforcer la voix de l'Afrique ne sera possible que si les pays d'Afrique peuvent participer aux structures de gouvernance mondiale sur un pied d'égalité, a-t-il dit. "Cela doit comprendre une correction de l'absence de représentation africaine permanente au Conseil de sécurité. Et cela doit comprendre une réforme de l'architecture financière mondiale, en particulier de sa gestion de la dette, afin que les pays africains aient le soutien dont ils ont besoin pour grimper l'échelle du développement", expliqué M. Guterres.

Le Sommet de l'avenir au mois de septembre sera une opportunité d'avancer sur toutes ces questions, a-t-il observé.

SAHARA OCCIDENTAL

Espagne: Des partis proches du PSOE s'allient au PP pour revendiquer le retour à "la neutralité" sur le Sahara occidental

Le congrès des députés espagnols a voté à la majorité des voix le retour à la légalité et "la neutralité active" de Madrid vis à vis de la question du Sahara Occidental, indique jeudi le quotidien ibérique "El Independiente".

"Le Parti Populaire (PP, droite) a une fois encore réussi à isoler au Congrès des députés le PSOE (socialistes) dans son revirement de position sur le conflit du Sahara Occidental et sa nouvelle ère de relations avec le Maroc", estime le journal, qui ajoute que la nouvelle coalition de gauche "Sumar" et les par-

tenaires politiques du gouvernement dont "ERC" et "Bildu", "Podemos" et "BNG" à l'exception de "Junts" ont préféré s'allier avec le Parti Populaire et à "Vox" pour rejeter la position "unilatérale" adoptée par le président de l'Exécutif (Pedro Sanchez, NDLR) en mars 2022."

La nouvelle motion du Parti Populaire, soutenue par les partis de la gauche espagnole, appelant à "un renversement du changement historique de position sur le Sahara occidental et un retour à la neutralité active a été soutenue par 216 députés (PP, Vox, Sumar,

ERC, Bildu, PNV, Podemos et BNG), contre 120 pour le PSOE et 7 abstentions", note "El Independiente". Le texte approuvé appelle à "récupérer la position historique de l'Espagne de neutralité active à l'égard du conflit du Sahara occidental, rejetant et laissant sans effet la position unilatérale adoptée par le président du gouvernement en mars 2022", par le biais d'une lettre de S'ñchez à Mohamed VI, dont les raisons sous-jacentes n'ont jamais été expliquées par l'exécutif, note encore le même quotidien.

Par ailleurs, "depuis le revirement de S'ñchez sur

le Sahara occidental en 2022, tout ce qui entoure les relations de l'Espagne avec le Maroc a été maintenu dans le plus grand secret", a récemment dénoncé le porte-parole des Affaires étrangères du groupe parlementaire du PP, Carlos Floriano, dans des déclarations à El Independiente.

"Le président du gouvernement a pris sur lui de positionner notre pays sur la scène internationale comme faible et vulnérable, sans une politique étrangère sérieuse et fiable qui réponde aux intérêts de l'Espagne et du peuple espagnol", a-t-il ajouté.

L'armée sahraouie cible le siège d'un bataillon des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbes

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé le siège d'un bataillon relevant de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbes, lui infligeant "de lourdes pertes humaines et matérielles", a indiqué la Direction centrale du commissariat politique de

l'APLS dans un communiqué. "Des détachements avancés de l'armée sahraouie ont ciblé, par d'intenses bombardements, le siège d'un bataillon de l'armée de l'occupation marocaine dans le secteur de Mahbes, lui infligeant de lourdes pertes", a précisé le communiqué militaire rap-

porté, jeudi, par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

"Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles tout au long du mur de la honte", conclut le communiqué.

SOUDAN DU SUD

Le chef de la mission de l'ONU au Soudan du Sud exhorte le gouvernement à appliquer le plan de paix

Le chef de la mission de l'ONU au Soudan du Sud a appelé jeudi le gouvernement de transition sud-soudanais à mettre pleinement en œuvre l'accord de paix revitalisé afin de faire face aux graves défis auxquels le pays est confronté, a indiqué un porte-parole de l'ONU.

Stéphane Dujarric, porte-parole en chef

du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a déclaré que Nicholas Haysom, chef de la mission des Nations Unies au Soudan du Sud, avait participé à une réunion de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée à Juba, la capitale du pays. Selon M. Dujarric, M. Haysom a saisi cette occasion pour "souligner la nécessité ur-

gente pour le gouvernement de transition de mettre pleinement en œuvre l'Accord de paix revitalisé, notamment compte tenu de la situation économique et humanitaire désastreuse au Soudan du Sud". "Considérant les progrès très limités constatés ces derniers mois, M. Haysom a également souligné la nécessité de remplir les conditions poli-

tiques et techniques minimales requises pour la mise en place d'un processus électoral libre, équitable et crédible. Il a réaffirmé le soutien total de l'ONU à tous les efforts visant à jeter les bases de la démocratie, de la paix et de la stabilité dans le pays par le biais de l'accord de paix", a déclaré M. Dujarric.

APS

P A L E S T I N E

Brésil : Lula salue la reconnaissance "historique" de l'Etat de Palestine par trois pays

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a qualifié jeudi d'"historique" la reconnaissance de l'Etat de Palestine par l'Espagne, l'Irlande et la Norvège, estimant qu'elle aurait un "effet positif" pour les "efforts de paix" au Proche-Orient.

"Cette décision conjointe (...) est historique à deux titres. Elle fait justice à la revendication de tout un peuple reconnu par plus de 140 pays, pour son droit à l'auto-détermination", a affirmé Lula sur le réseau social X.

"Cette décision aura en outre

un effet positif pour soutenir les efforts pour la paix et la stabilité dans la région. Cela aura lieu seulement quand l'existence d'un Etat palestinien indépendant sera garantie", a-t-il ajouté.

Le président brésilien de gauche a rappelé que son pays était "un des premiers d'Amé-

rique latine" à avoir reconnu l'Etat palestinien. C'était en 2010, à la fin du deuxième de ses trois mandats. L'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont annoncé mercredi qu'elles allaient reconnaître l'Etat de Palestine, une décision qui doit être effective le 28 mai.

La reconnaissance de l'Etat de Palestine, une étape tangible menant à l'autodétermination (The Guardian)

La décision de trois pays européens de reconnaître l'Etat de Palestine ouvre une étape "tangible" menant à l'autodétermination du peuple palestinien, estime le quotidien britannique "The Guardian".

Qualifiant l'annonce cordonnée de la décision de reconnaître l'Etat de Palestine de "geste soigneusement chorégraphié", le quotidien britannique rappelle que cette action fait suite à des semaines de discussions entre les gouvernements norvégien, espagnol et irlandais.

Dans un article intitulé "Quelle est l'importance de la

reconnaissance de l'Etat palestinien par l'Espagne, la Norvège et l'Irlande ?", les auteurs estiment que "la reconnaissance est une étape tangible vers une voie politique viable menant à l'autodétermination du peuple palestinien".

Pour le quotidien britannique, "le plus important pour les Palestiniens est peut-être quelque chose de moins tangible : l'acceptation du fait qu'ils ont un droit explicite et fondamental à l'autodétermination qui ne nécessite pas l'autorisation de (l'entité sioniste)", relevant, dans ce contexte, que celle-ci est

"de plus en plus traitée comme un paria" et qu'elle "est de plus en plus isolée sur le plan diplomatique".

Rappelant le rôle central joué par la Norvège dans la diplomatie au Moyen-Orient au fil des ans, en accueillant les pourparlers de paix au début des années 1990, qui ont débouché sur les accords d'Oslo, le journal souligne que la Suède était devenue, en 2014, le premier pays de l'UE à reconnaître l'Etat de Palestine.

A l'époque, le ministre suédois des affaires étrangères avait déclaré : "C'est une étape importante qui confirme le

droit des Palestiniens à l'autodétermination. Nous espérons que cela montrera la voie à d'autres".

Huit autres pays de l'UE ont déjà reconnu l'Etat de Palestine : la Bulgarie, Chypre, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, Malte, la Pologne et la Roumanie.

"De nombreux pays reconnaissent déjà la Palestine comme un Etat indépendant, mais l'élan vers la reconnaissance, en particulier parmi les pays européens, aura des implications importantes", a prévenu The Guardian.

Les opérations humanitaires à Gaza sont "proches de l'effondrement" (PAM)

Alors que des milliers de familles continuent de fuir Rafah, se retrouvant avec peu de nourriture et d'eau potable, les opérations humanitaires à Gaza sont "proches de l'effondrement", a alerté vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM), relevant que l'enclave palestinienne a besoin de toute urgence d'un afflux d'aides pour faire face à cette situation. "Les opérations humanitaires à Gaza sont sur le point de s'effondrer, et si la nourriture et les autres fournitures ne reprennent pas en quantités massives, des conditions proches de la famine se répandront", a dit sur le réseau social X, Abeer Etefa, porte-parole du Bureau du PAM au Moyen-Orient.

L'Agence alimentaire de l'ONU a averti que l'offensive menée par l'armée d'occupation sioniste au nord et au sud de la bande de Gaza, ainsi que la fermeture des points de passage frontaliers, "vont précipiter une catastrophe humanitaire et une aggravation de la famine".

Mercredi déjà, l'agence onusienne basée à Rome a prévenu que "les opérations humanitaires à Gaza sont au bord de l'effondrement". Selon cette agence, l'escalade de l'agression militaire dans le sud et dans certaines parties du nord, ainsi que divers problèmes aux points de passage de la frontière, vont précipiter "une catastrophe humanitaire et une nouvelle famine". "Si la nourriture et les fournitures humanitaires ne commencent pas à entrer massivement dans Gaza, le désespoir et la faim se répandront", a insisté le PAM.

Cette alerte intervient alors qu' "une ne fois de plus, près de la moitié de la population de Rafah, soit plus de 800.000 personnes, est en mouvement, à la recherche de nourriture et d'un abri dans les zones centrales de la bande de Gaza et à Khan Younis. Or il n'y a actuellement aucune distribution de nourriture dans le sud de Gaza, à l'exception de quelques stocks limités qui sont donnés aux cuisines communautaires pour des repas chauds. "Moins de 100 camions sont entrés dans le sud de la bande de Gaza depuis le 6 mai". Il s'agit de la quantité la plus faible de produits humanitaires entrés à Gaza depuis décembre, "ce qui rend le risque de famine très réel", a ajouté l'agence. Par ailleurs, le PAM a déclaré qu'il n'était pas en mesure d'accéder à son principal entrepôt à Rafah en raison des hostilités en cours, tandis que la fermeture des points de passage frontaliers dans le sud signifie que "pratiquement aucune nourriture, aucun carburant ou aide n'est acheminé". Malgré ces restrictions d'accès, le PAM s'efforce de distribuer les produits restants au plus grand nombre. "Quatre boulangeries sont aussi ouvertes et fonctionnent dans la ville de Gaza, fournissant du pain essentiel dans le nord. Sur les 16 boulangeries que le PAM gère à Gaza, seules dix fonctionnent en raison du manque de carburant et d'autres produits de première nécessité", précise le PAM. De son côté, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a affirmé que l'offensive militaire de l'armée sioniste a poussé les trois quarts de la population de Gaza à se déplacer de force, souvent jusqu'à 4 ou 5 fois.

"Pour des milliers de familles palestiniennes, il n'y a plus d'endroit où aller : les opérations militaires et les bombardements constituent une menace permanente, les bâtiments sont réduits à l'état de ruines. Aucun endroit n'est sûr à Gaza", a affirmé l'UNRWA.

Les personnes déplacées par l'ordre militaire de l'armée sioniste de quitter Rafah vivent maintenant dans des conditions désastreuses dans la ville voisine de Khan Younis. Les personnes ayant besoin d'aide sont "des familles vivant parmi les décombres dans des écoles endommagées, manquant de tentes, de services essentiels et de fournitures vitales", a détaillé l'UNRWA.

Ghaza : Martyr de 91 Palestiniens en 24 heures dans 9 massacres perpétrés par l'armée sioniste (Wafa)

Au moins 91 Palestiniens sont tombés en martyrs et 210 autres ont été blessés au cours des dernières 24 heures dans neuf massacres perpétrés par l'armée sioniste d'occupation dans la bande de Gaza, indique vendredi l'agence Wafa. Selon des sources médicales, ce bilan a été donné par les hôpitaux, alors que plusieurs victimes se trouvent toujours sous les décombres, dans les rues et sur les routes, où les ambulances et les équipes de la protection civile ne peuvent les atteindre. Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre dernier s'est élevé à 35 800 martyrs et 80 200 blessés, outre des milliers de disparus. Des sources médicales ont lancé des appels sur la nécessité de livrer du carburant aux hôpitaux, avertissant que les services de santé s'arrêteront d'ici deux heures vendredi à l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa en raison de la pénurie de carburant, menaçant la vie de dizaines de patients, explique Wafa.

Ghaza: des dizaines de martyrs et de blessés dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste

Des dizaines de Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés vendredi, dans des bombardements terrestres, maritimes et aériens de l'entité sioniste contre diverses zones de la bande de Gaza, soumise à une agression continue depuis 231 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Au moins 5 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans un bombardement de l'aviation sioniste ayant visé une maison dans le quartier d'Al-Fakhoura, à l'ouest du camp de réfugiés de Jabalia, au nord de la bande de Gaza, qui subit une série de violents frappes aériennes, souligne Wafa.

Dans le nord de la ville de Ghaza, deux Palestiniens sont tombés en martyrs dans le bombardement par des avions de combat de l'occupant sioniste d'une maison dans le quartier de Sheikh Radwan.

L'artillerie de l'occupation a également tiré des dizaines d'obus sur divers quartiers de la ville de Ghaza, ainsi que sur les quartiers d'Al-Zaytoun, Tal Al-Hawa, Al-Rimal Al-Janoubi, Al-Sabra et la région de Cheikh Adjlin.

Les forces d'occupation avancent, en outre, vers l'hôpital Kamal Adwan, dans le nord de la bande de Gaza, encerclant et blessant une partie de son personnel médical.

Au sud-est de la ville de Ghaza, l'artillerie de l'occupant sioniste a ciblé le village de Juhur al-Dik, tandis que des tirs nourris d'engins militaires sur les maisons des Palestiniens ont été signalés.

Par ailleurs, les avions de combat de l'occupation ont bombardé deux appartements résidentiels dans la rue Al-Nafaq, au nord de la ville de Ghaza et dans le quartier d'Al-Daraj, faisant des dizaines de blessés.

Des blindés et des drones de l'occupant sioniste ont effectué

des tirs nourris dans la zone de la mosquée Ali bin Abi Talib et dans la rue 8, au sud de Ghaza, tandis que des navires de guerre continuaient de bombarder la côte de la ville. Dans le centre de la bande de Ghaza, deux Palestiniens sont tombés en martyrs à la suite du bombardement par l'occupant sioniste de la côte de la ville d'Al-Zawida.

Dans le sud de la bande de Ghaza, des drones quadricoptères survolent les environs de l'hôpital européen à l'est de la ville de Khan Younes, alors que des blindés avancent depuis la zone est de la ville de Rafah vers le centre-ville, à la périphérie du camp de réfugiés de Shaboura qui a été la cible de bombardements et des tirs de missiles et d'artillerie.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi jeudi à 35.800 martyrs et 80.011 blessés, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé.

CRASH DE L'HÉLICOPTÈRE PRÉSIDENTIEL L'Iran rejette l'hypothèse d'un acte criminel

L'armée iranienne a rejeté l'hypothèse d'un acte criminel dans le crash d'hélicoptère dans lequel le président Ebrahim Raïssi et sept autres personnes ont été tués, a rapporté vendredi l'agence de presse officielle Irna. M. Raïssi, le ministre des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian et six autres personnes sont décédés dimanche

après que leur hélicoptère s'est écrasé dans le nord-ouest du pays dans une zone montagneuse et boisée et alors que les conditions météorologiques étaient difficiles. "Aucun impact de balle ou d'autre chose n'a été observé sur l'épave de l'hélicoptère", indique un rapport préliminaire de l'état-major des forces armées publié jeudi soir par l'agence

Irna. "L'hélicoptère a pris feu après avoir percuté une zone élevée", a-t-il noté, ajoutant qu'"aucune chose suspecte n'a été détectée lors des communications entre la tour de contrôle et l'équipage". Le rapport indique que l'hélicoptère suivait "un itinéraire planifié à l'avance" et observait "le plan de vol prévu" avant l'accident. Selon cette

même source, l'épave de l'hélicoptère a été trouvée tôt lundi par des drones mais le relief de la zone, "le brouillard et les basses températures" ont entravé le travail des équipes de recherche et de secours. L'armée a souligné qu'il fallait "plus de temps" pour enquêter sur les causes de l'accident.

DEUXIÈME FORUM DU LIVRE Mouloudji, supervise, le lancement des activités

La ministre de la Culture et des Arts, Dr Soraya Mouloudji, a supervisé jeudi soir, le lancement des activités de la deuxième édition de la manifestation intellectuelle nationale baptisée "Forum du livre", sous le slogan "L'impact des savants algériens sur la culture humaine", à l'Hôtel EL Aurassi.

DK NEWS

Dans son discours à cette occasion, Dr Soraya Mouloudji a expliqué que le secteur de la culture et des arts, à travers cette initiative, souhaite enrichir la scène culturelle en établissant un plan national qui comprend de nombreux projets et programmes culturels dédiés au livre et à la lecture, ciblant les acteurs dans ce domaine dans le but de mettre en valeur le rôle important des créateurs, des auteurs et des écrivains dans la promotion de la société, et de faire connaître les personnalités littéraires et intellectuelles, notamment nationales, qui nous ont laissé un héritage riche et diversifié.

L'occasion est opportune pour honorer les génies de l'Algérie qui ont honoré l'Algérie dans diverses enceintes internationales, et il s'agit: du professeur Haba Belkacem (scientifique et inventeur), du professeur Bachir Halimi (scientifique en informatique), du professeur Yahya Chaboun (scientifique en



virus), Professeur Kamal Senhaji (scientifique en médecine), Professeur Ahmed Jabbar (mathématicien), Professeur Saad Makhilaf (scientifique en génie électrique), le jeune Hani Walid (lauréat du Prix d'excellence en intelligence mentale en Russie).

Aussi bien, des écrivains ont été honorés qui ont remporté des prix internationaux tels que: L'écrivain Wassini Al-Aradj (Le Prix des Génies Arabe), Le poète Adel Zaytout (Le Prix Khalifa pour l'Éducation, catégorie Littérature jeunesse, (Le poète Mohammad Abbo) premier prix du recueil des Martyrs de la Gloire

pour son poème "La chaussure du buveur de vent", ("Le Professeur Youssef Ouaghliissi) Prix de créativité en critique poétique pour sa recherche intitulée "Analyse thématique du discours poétique": Abdelaziz Saud Prix de la Fondation Culturelle Al-Babtain en 2023), Youcef Mimoun (Prix Abdullah Al-Babtain Al-Rahman Abdullah Al-Moushiqah (et Ahmed Tibaoui (Meilleur roman arabe 2023).

Egalement, d'autres ont été honorés tels que: le Dr Fadela Malhaq, le Dr Mohammad Tahrishi, Ahmed Bournani, et Mme Messaouda Haji. La cérémonie d'honneur

s'est déroulée en présence du Président de la Cour Constitutionnelle, du Conseiller du Président de la République chargé de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation Professionnelle et de la Culture, des membres du gouvernement, un représentant du Président de l'Assemblée Nationale et un des représentants de l'Assemblée populaire nationale, des représentants du Parlement dans ses deux chambres et des cadres étatiques de diverses institutions et organes consultatifs, des génies algériens et des personnalités littéraires éminentes.

COMMUNICATION - MÉDIAS Lancement du Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique (ministère)

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a lancé, en collaboration avec le ministère de la Communication, le Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique, fixant le 15 juin comme date butoir de dépôt des dossiers, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Communication.

"Ce prix, lancé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du tourisme (25 juin) comprend les catégories sui-

vantes: meilleur article touristique, meilleur reportage télévisé, meilleur reportage radiophonique, meilleur site web pour la promotion du tourisme algérien et meilleure application numérique", précise la même source.

Cette initiative, ajoute le communiqué, vise à "promouvoir la destination touristique Algérie et à la faire connaître au niveau national et international, tout en mettant en

avant les efforts déployés par les autorités supérieures du pays dans le développement des atouts du tourisme interne".

A cet effet, les journalistes souhaitant participer doivent envoyer leurs travaux par courriel à l'adresse: Ces4@ministerecommunication.gov.dz ou les déposer au niveau ministère de la Communication sis Rue Marcello Fabbri, Bir Mourad Rais, Alger.

ARTS PLASTIQUES Concours du salon national des arts plastiques à Tébessa : Mohamed El Hadi Islam de Batna couronné

Le plasticien Mohamed El Hadi Islam de Batna a remporté jeudi à Tébessa le premier prix du "concours du meilleur portrait d'une personnalité de la wilaya de Tébessa" organisé dans le cadre du 16ème salon national des arts plastiques.

Le second prix a été attribué en ex-æquo à Mohamed Walid Chemami d'Oum El Bou-

ghi et Mohamed Lamine Hassan de Sidi Bel Abbès, tandis que le troisième prix est revenu à Hamza Mechenef de Batna.

Les artistes Salah-Eddine Djoulah et Boualem Lazhar de Tébessa et Farouk Bouchelouga de Constantine ont obtenu des prix d'encouragement du jury composé du Pr. Hamza

Triki de l'université Salah Bounbider de Constantine, Pr. Adel Djessasse de l'université de Mostaganem et Abdelatif Rechache enseignant d'arts plastiques et cadre de la maison de la culture Mohamed chebouki de Tébessa, organisatrice de la manifestation.

Les élèves Ayhem Aouni, Isra Soltani, Imane Boumedjène et

Mohieddine Nasreddine ont été distingués au terme du concours de dessin pour enfants organisé sur le thème de la Palestine en marge de ce salon.

Le salon national des arts plastiques a été ouvert mardi à la maison de la culture Mohamed-chebouki et a connu la participation de 45 artistes de 12 wilayas du pays.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE Brevets: accord à l'ONU pour un traité sur la bio-piraterie

Plus de 190 pays se sont entendus vendredi sur un traité sur les brevets pour lutter contre la bio-piraterie, qu'ils négociaient depuis plus de 20 ans, a annoncé l'ONU. A la suite de près de deux semaines de discussions, les Etats "ont approuvé un nouveau traité novateur relatif à la propriété intellectuelle, aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés, marquant ainsi une avancée historique qui vient couronner des décennies de négociations", a indiqué l'ONU dans un communiqué.

Les pays membres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sont réunis depuis le 13 mai à Genève pour conclure ces négociations vieilles de plus de 20 ans.

Il s'agit du premier traité de l'Ompi sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels et du premier traité de l'Ompi incluant des dispositions spécifiques pour les peuples indigènes et les communautés locales, a-t-elle précisé. "Nous montrons ainsi que le système de propriété intellectuelle peut continuer à encourager l'innovation tout en évoluant de manière plus inclusive, en répondant aux besoins de tous les pays et de leurs communautés", a indiqué le directeur général de l'Ompi, Daren Tang. L'objectif est de lutter contre la biopiraterie en s'assurant qu'une invention est bien nouvelle et que les pays et communautés locales concernés ont donné leur accord sur l'utilisation de leurs ressources génétiques, telles que des espèces végétales, et de leurs savoirs traditionnels.

Cette transparence doit renforcer la mise en oeuvre du Protocole de Nagoya qui prévoit que les personnes fournissant des ressources génétiques ou des connaissances traditionnelles bénéficient d'avantages - monétaires ou pas - découlant de leur utilisation. "Je n'irais pas jusqu'à dire que (le traité) est révolutionnaire", a indiqué Antony Scott Taubman, qui a créé en 2001 la division sur les savoirs traditionnels à l'Ompi. Mais il permet de reconnaître qu'une demande de brevets suppose que les demandeurs ont des "responsabilités" et que "ce n'est pas une procédure purement technique", a-t-il dit. Plus d'une trentaine de pays disposent déjà d'exigences nationales de divulgation. Il s'agit pour la plupart de pays en développement, dont la Chine, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud, mais aussi des pays européens, comme la France, l'Allemagne et la Suisse.

13^E FCIMS La Syrie et la Russie animent la soirée de clôture

Le 13^e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) s'est clôturé, mercredi soir à Alger, avec un concert animé par l'Orchestre de chambre Symphonique de Moscou "Musica Viva" de Russie et l'Orchestre symphonique national syrien, devant un public nombreux.

Le public présent à la soirée de clôture, rehaussée par la présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, ainsi que des ambassadeurs de Russie et de Chine et de plusieurs membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, a été gratifié, deux heures durant, à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih, de prestations brillamment présentées.

La première partie de la soirée a été animée par l'Orchestre symphonique national syrien, qui a enchanté le public avec un riche programme comprenant un bouquet de morceaux musicaux, tels que le deuxième mouvement du compositeur tchèque Antonin Dvorak.

L'Orchestre symphonique national syrien a également exécuté des morceaux célèbres à l'instar de la "Danse d'Anitra", ainsi qu'un extrait de "Danses roumaines" du compositeur hongrois Bela Bartok, puisé de la musique populaire roumaine à rythme bohémien, entre autres.

L'Orchestre a également joué une pièce de musique intitulée "De la Syrie à l'Algérie", en "gage d'amour" symbolisant les relations profondes entre les deux pays, fortement apprécié par le public.

En 2^e partie de soirée, l'Orchestre syrien a célébré le patrimoine musical arabe et algérien.

A cette occasion, il a exécuté plusieurs morceaux, à l'instar de "Alaiki Mini Salam" et "Ya Rayah".

De son côté, l'Orchestre de chambre Symphonique de Moscou "Musica Viva", sous la houlette du jeune Michael Antoninko, a joué des morceaux classiques et traditionnels du répertoire de la prestigieuse école russe universelle, sous les applaudissements du public, dont deux partitions du grand musicien Tchaïkovski, notamment sa merveilleuse "Sérénade", ainsi que "Les Quatre Saisons" et "L'Automne" du célèbre musicien italien Antonio Vivaldi.

Pour rappel, le 13^e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) a été organisé par l'Opéra d'Alger "Boualem Bessaih" et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts.

CONFÉRENCE SUR L'IA ET LES AGENCES DE PRESSE Concilier innovation technologique et responsabilité éthique

L'agence Tunis Afrique Presse (TAP) a organisé jeudi, en collaboration avec l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (Aman), une conférence internationale sur le "rôle des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle dans le développement de contenus journalistiques pour les agences de presse".

Intervenant par visioconférence sur le thème "Comment informer à l'ère de l'intelligence artificielle pour les agences de presse", le directeur général de l'Agence nationale Algérie Presse Service, M. Samir Gaid, a indiqué que cette conférence se veut être une première étape, du reste essentielle, pour appréhender les voies et moyens de s'adapter à l'ère de l'intelligence artificielle.

"C'est à travers un travail en commun et un échange d'expériences, connaissances et expertises que nous pourrions surmonter les défis et exploiter les avantages de cette révolution technologique pour un avenir plus inclusif, éthique et flexible", a-t-il soutenu.

Dans son allocution d'ouverture, M. Najeh Missaoui, PDG de la TAP et président de l'AMAN, a motivé le choix de la thématique par le consensus établi au niveau des études scientifiques sur l'importance des nouvelles technologies dans le développement des médias, particulièrement pour les agences de presse, notamment en matière d'amélioration des contenus, de rapidité dans le traitement des données, de traduction ainsi que de confection



automatique de contenus audiovisuelles. Pour le directeur général de l'Union des Agences de presse des Etats membres de l'organisation de la coopération islamiques (OCI), M. Muhammad Abd Rabbuh Al-Yami, il est primordial de se prémunir contre les dangers de ces nouveaux outils qui ont facilité l'utilisation et la large distribution des fake-news et de la manipulation médiatique. Lors

des débats, marqués par la participation du secrétaire général de l'AMAN M. George Peninta, des participants ont affirmé que l'utilisation des nouveaux outils technologiques dans le domaine médiatique est à ses balbutiements au niveau mondial. L'utilisation de ces outils, d'après ces spécialistes, ne nécessite pas de grands moyens, mais juste de mettre en place un data-center

local et entraîner les LLM (larges langages modèles) - disponibles en open sources - pour exécuter les tâches voulues. Donc, ce sont des technologies que toutes les institutions peuvent créer, adapter et innover. Dans leur communiqué final, les participants ont recommandé d'installer une commission permanente pour renforcer la collaboration entre les différentes agences mem-

bres de l'AMAN afin de créer de nouvelles IA communes, et de travailler en commun pour la prise en charge des problématiques d'ordre juridique et de propriété intellectuelle. Ils ont aussi recommandé d'assurer une formation sur les défis de l'IA et ses avantages et d'adapter le cadre juridique régissant le travail journalistique aux nouveaux défis.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE KENADSA
COMMUNE DE KENDSA

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/2024

La commune de kenadsa lance un avis d'appel d'offres ouvert concernant :

LOT 01 : AMÉNAGEMENT URBAIN A HAY ELNASR 01 ER TRANCHE

LOT 02 : AMÉNAGEMENT URBAIN A HAY AUTO CONSTRUCTION, HAY IBN BADIS

LOT 03 : AMÉNAGEMENT D'UNE PLACETTE A HAY ELMOSTAKBEL (400 LOGTS)

Les soumissionnaires entreprises disposant du certificat de qualification de **catégorie Quatre ou plus** en travaux bâtiment, en cours de validité, intéressés par le présent avis sont invités à se rapprocher la commune de kenadsa, de laquelle ils peuvent retirer les cahiers des charges contre un paiement de **5000.00DA**.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

Un dossier de candidature : Il doit comprendre

- Une déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin, en cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement (selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges);

- Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin, En cas de groupement, ou de sous-traitance chaque (membre) / (sous-traitant) doit présenter sa propre déclaration.

- les statuts pour les sociétés (SARL-EURL-SNC);
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, (délégation de pouvoir et de signature).

- Copie du certificat de qualification et classification professionnelles pour les entreprises, les groupes entreprises ou le groupement d'entreprise **catégorie Quatre (IV) ou plus** exigée en travaux bâtiment activité principale et en cours de validité au moins à la date de validité des offres.

- Copie du dossier parafiscal (CNAS, CASNOS, CACOBATH) et en cours de validité au moins à la date d'ouverture des plis.

- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec néant datant moins de **six (06) mois** en cours de validité à la date

d'ouverture des plis « non affiché dans la liste des fraudeurs ».

- Copie casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

- Extrait du Registre de commerce numérique (conformément le domaine).

- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (SARL, EURL, SNC, SPA) validité l'année 2022.

- Attestation de solvabilité bancaire.

- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

- Le chiffre d'affaire de l'entreprise pour les années 2021, 2022 et 2023 visés par les services des impôts + certificat C20.

- Références professionnelles, notamment en travaux de même nature réalisés délivrés par les maîtres d'ouvrages (les attestations de bonne exécution ou PV de réception définitif).

- Liste des moyens humains dûment justifiés par la CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis avec les diplômes vis à vis.

- La liste des moyens matériels de l'entreprise et procès-verbal de constatation établi par un huissier de justice de l'année 2024.

Matériels roulant : carte grise lisible accompagné d'attestation d'assurance en cours de validité + scanner de matériels.

Matériels non roulant : procès-verbal de constatation établi par un huissier de justice de l'année 2024.

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

Offre technique : Il doit comprendre

- Déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dûment remplie, signée, cachetée et datée

- Cahier des charges, paraphés et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- Mémoire technique justificatif

- Planning de réalisation.

- Offre financière : Il doit comprendre

- Lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée.

- Bordereau des prix unitaires remplie, signée, cachetée et datée.

- Détail quantitatif - estimatif remplie, signée, cachetée et datée.

- Reçu de paiement de retrait du cahier de charge.

Les offres des soumissionnaires seront composées de **trois (03)** enveloppes séparées, portant offre candidature, offre technique et offre financière, toutes les trois insérées dans une enveloppe extérieure, ces offres, accompagnées des pièces réglementaires (copies valides le jour de l'ouverture des plis) doivent parvenir au secrétariat de la COMMUNE DE KENADSA.

Sous peine de simple rejet, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne comporter que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

LOT 01 : AMÉNAGEMENT URBAIN A HAY ELNASR 01ER TRANCHE

LOT 02 : AMÉNAGEMENT URBAIN A HAY AUTO CONSTRUCTION, HAY IBN BADIS

LOT 03 : AMÉNAGEMENT D'UNE PLACETTE A HAY ELMOSTAKBEL (400 LOGTS)

La date de dépôt des offres est fixée à **08 jours** à partir de la première parution de présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens et BOMOP à partir à **8.00 heures** jusqu'à **11.00 heures**. L'ouverture des plis technique et financiers se fera une séance publique au siège de la commune de kenadsa, en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôts des offres à **14.00 heures**, au cas où la date fixée considérait un week-end ou un jour férié, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **huit (08) jours plus 90 jours**.

HANDBALL - EXCELLENCE MESSIEURS (PLAY-OFF - 1^{ERE} J)

Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la première journée des play-off du Championnat d'Algérie de handball, Excellence messieurs, disputés jeudi à la salle Harcha d'Alger.

Jeudi 23 mai / 1^{ere} journée :

| | |
|------------------------------------|-------|
| MC Oued Tlélat - JSE Skikda | 16-20 |
| CRB Mila - ES Ain Touta | 25-26 |
| HBC El-Biar - M Bordj Bou Arreridj | 20h00 |

Classement :

| | Pts | J |
|--------------------------|-----|----|
| 1. JSE Skikda | 2 | 1 |
| --, ES Ain Touta | 2 | 1 |
| 3. CRB Mila | 0 | 1 |
| --, MC Oued Tlélat | 0 | 1 |
| 5. O. El-Oued | -- | -- |
| 6. CR Bordj Bou Arreridj | -- | -- |
| 7. HBC El-Biar | -- | -- |
| 8. M Bordj Bou Arreridj | -- | -- |

Reste à jouer / Vendredi 24 mai / 2^e journée :

JSE Skikda - CRB Mila (15h00)
CR Bordj Bou Arreridj - MC Oued Tlélat (16h30)
ES Ain Touta - HBC El-Biar (18h00)
M Bordj Bou Arreridj - O. El-Oued (19h30)

Samedi 25 mai / 3^e journée :

JSE Skikda - CR Bordj Bou Arreridj (15h00)
HBC El-Biar - CRB Mila (16h30)
MC Oued Tlélat - M Bordj Bou Arreridj (18h00)
O. El-Oued - ES Ain Touta (19h30).

NB : le premier au classement à l'issue des trois tournois play-off sera sacré champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

VOLLEY - NATIONALE 1 MESSIEURS (PLAY-OFF - 4^e J)

Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la quatrième journée des play-off du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, disputés jeudi et devant se poursuivre vendredi et samedi à Blida :

4^e journée :

| | |
|------------------------------|-----|
| ES El Eulma - ES Tadjanenet | 3-1 |
| PO Chlef - ES Sétif | 0-3 |
| JS Messelmoun - OMK El Milia | 3-1 |

Classement :

| | Pts | J |
|-----------------------|-----|---|
| 1. ES Sétif | 10 | 4 |
| 2. WA Tlemcen | 9 | 3 |
| 3. MC Alger | 8 | 3 |
| --, JSC Ouled Adouane | 8 | 3 |
| 5. OMK El Milia | 6 | 4 |
| 6. ES El Eulma | 4 | 4 |
| --, JS Messelmoun | 4 | 4 |
| 8. ASV Blida | 3 | 3 |
| 9. ES Tadjanenet | 2 | 4 |
| 10. PO Chlef | 0 | 4 |

Reste à jouer / Vendredi 24 mai / 5^e journée :

Au Palais des sports :

ES Tadjanenet - PO Chlef (17h00)

OMK El Milia - ASV Blida (19h00)

Salle OMS Mustapha-Tchaker :

JSC Ouled Adouane - ES El Eulma (15h00)

MC Alger - WA Tlemcen (17h00)

ES Sétif - JS Messelmoun (19h00)

Samedi 25 mai / 6^e journée :

Au Palais des sports :

ES El Eulma - PO Chlef (15h00)

ASV Blida - ES Sétif (17h00)

Salle OMS Mustapha-Tchaker :

WA Tlemcen - OMK El Milia (13h00)

JS Messelmoun - ES Tadjanenet (15h00)

JSC Ouled Adouane - MC Alger (17h00)

NB : A l'issue des trois tournois play-off, les quatre premières équipes au classement disputeront un tournoi dénommé le "Carré d'AS" (en aller simple).

A l'issue de ce tournoi, le premier et le deuxième joueront la finale pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

APS

BOXE - 2^E TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE

Les Algériens fixés sur leurs adversaires

Les quatre boxeurs algériens engagés au deuxième et dernier tournoi mondial de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, prévu du 24 mai au 2 juin Bangkok en Thaïlande, sont fixés sur leurs adversaires en 1/32^e de finale à l'issue du tirage au sort effectué jeudi.

Oussama Mordjane (57 kg) sera le premier Algérien à monter sur le ring en affrontant le Laotien Walter Oupathana pour le compte des 32^{es} finales, prévu vendredi dans la capitale thaïlandaise.

La deuxième journée de compétition, programmée samedi, verra l'entrée en lice d'Amine Meziane (51 kg) contre l'Ukrainien Dmytro Zamotayev et Mohamed Houdiri (80 kg), qui défiera l'Espagnol Jalidov Gazimagomed.

Le dernier algérien engagé dans le tournoi, Youcef Islam Yaiche (71

kg) fera ses débuts, dimanche, contre le Mexicain Salvatore Cavallaro.

Sous la houlette des entraîneurs nationaux Ahmed Dine, Aziz Toualini et Mohamed Allalou, ce quatuor a peaufiné sa préparation au Centre de préparation de Fouka (Tipasa), avec un regroupement qui s'est étalé du 13 au 19 mai.

Plus de 500 athlètes se disputeront les 51 places de qualification disponibles. Conformément au système de qualification de la boxe pour les Jeux olympiques de Paris 2024, seuls les CNO qui n'ont pas encore d'athlète

qualifié(e) dans une catégorie de poids spécifique, via le tournoi de qualification continental correspondant, seront autorisés à inscrire un(e) athlète par catégorie de poids.

Possédant de réelles chances d'être médaillés à Paris, les boxeurs algériens ont déjà réussi à décrocher cinq billets pour les JO 2024, lors du tournoi pré-olympique de Dakar en septembre 2023, à savoir, Roumaissa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg).

Programme du 2^e tournoi de qualification olympique de boxe (24 mai - 2 juin à Bangkok) :

Vendredi 24 mai :

32^{es} finale (57 kg) :

Oussama Mordjane (Algérie)

- Walter Oupathana (Laos)

Samedi 25 mai :

32^{es} finale (51 kg) :

Amine Meziane (Algérie) -

Dmytro Zamotayev (Ukraine)

32^{es} finale (80 kg) :

Mohamed Houdiri (Algérie)

- Jalidov Gazimagomed (Espagne)

Dimanche 26 mai :

32^{es} finale (71 kg) :

Youcef Islam Yaiche (Algérie) -

Salvatore Cavallaro (Mexique).

PARA-ATHLÉTISME - MONDIAL DE KOBE-2024 (7^E J)

Titre mondial et record du monde pour Skander Djamil (400m T13)

L'athlète algérien de para-athlétisme Athmani Skander Djamil est devenu le nouveau champion du monde de l'épreuve du 400m, classe T13, à l'issue de sa victoire, jeudi en finale des 11^{es} Championnats du monde de para-athlétisme qui se poursuivent à Kobe au Japon jusqu'au 25 mai, établissant un nouveau record du monde de l'épreuve.

Après s'être brillé, lors de la finale du 100m (T13), médaillé d'or, et en demi-finale de la course du 400m, remportée haut la main, Athmani Skander Djamil s'est une nouvelle fois distingué, lors de la 7^e journée des joutes de Kobe, en s'adjugeant aisément en finale du 400m en 46.44, avec une certaine facilité qui d'ailleurs lui a permis d'améliorer au passage son record du monde de la distance qu'il détenait depuis les jeux paralympiques de Tokyo en 2021 (46.70).

Le podium de l'épreuve a été complété par le Japonais Fukunaga Ryota (47.86) et le Colombien Bermudez Villar (49.07).

"C'est une course formidable. Skander a confirmé, encore, qu'il est très fort surclassant ses adversaires. Pourtant, il était un peu souffrant la veille de la course ce qui nous avait fait un peu peur. Dieu merci, il était égale à lui-même et a réussi l'exploit de remporter deux titres (100m et 400m) et un record du monde au 400m qui s'ajoute à celui obtenu dans la matinée par la lanceuse Safia Djelal au poids F57, en plus d'un titre mondial très mérité pour notre championne, sans oublier leurs compatriotes, en attendant d'autres performances pour nos qui seront en course vendredi et samedi", a déclaré à l'APS, la directrice des équipes nationales (DEN), Nassima Amir. L'après midi de la 7^e journée des Mondiaux de Kobe n'a pas été, par contre, prolifique pour la lanceuse Asmahane Boudjadjar qui a terminé le concours du poids F32 au pied du podium, avec un jet à 7,02 mètres qui restera néanmoins, son meilleur jet de l'année 2024.

Le concours a été remporté par la Mexicaine Guadalupe Cota Vera (7,77 mètres), devant la Chinoise Wu Qing (7,54 mètres) et l'athlète Svetlana Krivenok qui a couru sous drapeau neutre (7,49 mètres).

Dans la matinée de la journée, la palme d'or de la participation algé-

rienne est revenue à la lanceuse et championne paralympique en titre, Safia Djelal qui a offert à l'Algérie une autre médaille en vermeil au lancer de poids (F57), améliorant au passage son propre record du monde. Djelal a lancé son engin à 11,62 mètres (son ancien record de 11,57mètres remontait à juillet 2023 à l'occasion des championnats du monde de Paris).

Avec ce nouveau titre mondial, Djelal confirme ainsi sa bonne disposition et sa forme qu'elle compte, forcément, maintenir jusqu'aux prochains Jeux paralympiques de Paris-2024.

"Djelal était vraiment déterminée à s'imposer et prouver qu'on peut compter sur elle dans les grands rendez-vous. Il a passé des moments difficiles durant une certaine période de l'année, mais elle avait la force physique et surtout mentale pour réussir ce qu'elle a réalisé ici à Kobe. Elle est forte", a dit de lui, la DEN. Dans le même concours, sa compatriote Nassima Saifi est montée sur la 3^e marche du podium avec un jet à 10,31 mètres, derrière la médaillée d'argent, la Chinoise Xu Mlan (10,93m).

La moisson en médaille de l'Algérie durant cette 7^e journée, a été agrémentée par une autre médaille de bronze décrochée par l'athlète

Mokhtar Didane en finale du 100m T36, courue en 12.35 (34^s), derrière le Chinois Yang Yifeng en 12.35 (34^s), second et le champion du monde, Deng Peicheng (Chine).

Par contre, l'autre algérien Fakhreddine Theilaidjia, dont c'est la première compétition majeure de sa carrière, a terminé 8^e et dernier en 13.01.

Avec les quatre nouvelles médailles de la journée de jeudi et surtout les deux en vermeil de Djelal et Skander Djamil, l'Algérie grimpe à la 5^e place au tableau des médailles avec un total de dix consécutions: 5 or (Safia Djelal / poids F57), (Athmani Skander Djamil 100m et 400m T13), Nassima Saifi (disque F57), Ahmed Mehideb (Club F32), 1 argent obtenue par Walid Ferhah (Club F32), et quatre bronze grâce à Abdelatif Baka (1500m T13), Fakhreddine Theilaidjia (au 400m T36), Mokhtar Didane (100m T36) et Nassima Saifi (poids F57).

Programme des épreuves des Algériens pour la 8^e journée (vendredi) : 8^e jour (24 mai 2024) :

1500m T46 (messieurs) : Samir Noutioua (FINALE)

Poids F38 (messieurs) : Lazhar Ziamni (FINALE)

100m T51 (messieurs) : Mohamed Berrahal (FINALE).

JUDO - MONDIAUX 2024 INDIVIDUELS

Les Algériens Bouamar (-100 kg) et Lili (+100 kg) éliminés au deuxième tour

Les judokas algériens Mustapha-Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El-Mehdi Lili (+100 kg) ont été éliminés jeudi des Championnats du monde individuels qui se déroulent à Abu Dhabi aux Emirats arabes unis.

Versé dans la poule D de la catégorie des moins de 100 kg, Bouamar a été éliminé dès son entrée en lice, au deuxième tour de la compétition, en s'inclinant par Ippon face à l'Ukrainien Savvitskiy Anton.

De son côté, Mohamed El-Mehdi Lili (+100 kg), a réussi son entrée en lice après avoir battu l'Indonésien Wardana Agastya Darma, avant de perdre face au Géorgien Tushishvili Guram, le futur vainqueur de la poule B et demi-finaliste de la compétition.

L'élimination des deux judokas s'ajoute à celles d'Amina Belkadi (-63 kg), Kais Moudathir (-66 kg) et Dris Messaoud (-73 kg), qui avaient quitté la compétition dès la phase de poules. L'Algérie a engagé un total de cinq judokas dans cette compétition qui se déroule du 19 au 23 mai courant à Abu Dhabi et qui offre pas moins de 2000 points aux vainqueurs dans les différentes catégories de poids. Le rendez-vous mondial d'Abu Dhabi enregistre la participation de 658 judokas (349 messieurs et 309 dames), représentant 107 nations des cinq continents.

ÉQUIPE NATIONALE (U20) PRÉPARATION L'Algérie s'incline devant la Côte d'Ivoire (2-0)

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20), s'est inclinée devant son homologue ivoirienne 2-0 (mi-temps : 1-0), en match amical disputé jeudi au complexe sportif de Bingerville d'Abidjan, en vue des prochaines échéances.

Les deux équipes se rencontreront à nouveau dimanche sur la même pelouse à 17h00 (heure algérienne). En vue de ces deux matchs de préparation, le sélectionneur national Yacine Manaâ a fait appel à 22 joueurs, dont deux évoluant à l'étranger: le portier Mastias Hammache (CF Montréal/ Canada) et le défenseur Anis Fatahine (Paris FC/ France).

Les coéquipiers du milieu de terrain, Kelaleche Abdelmalek, (MC Alger) préparent le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu en Tunisie en octobre prochain, qualificatif pour la phase finale de la CAN-2025 de la catégorie.

L'équipe nationale a pris part en mars dernier à un tournoi international disputé à Alger, au cours duquel les "Verts" se sont imposés face à l'Egypte (2-1) et la Mauritanie (3-1), contre une défaite devant la Tunisie (2-3).

Installé à la tête des U20 le 18 octobre 2023, en remplacement de Mohamed Lacete, limogé, Yacine Manaâ a pris ses fonctions en dirigeant en novembre son premier stage effectué au CTN de Sidi Moussa et au stade de Baraki.



EXAMEN DES AGENTS FIFA 24 candidats dont un non-voyant relèvent le défi à Alger (FAF)

24 candidats algériens dont un non-voyant ont passé, mercredi à Alger, l'examen des agents de la Fédération internationale de football (FIFA), une étape cruciale pour l'obtention de la licence tant convoitée d'agent de joueurs, a indiqué la Fédération algérienne (FAF).

"Cette session a connu un franc succès avec la participation de 24 candidats venus de tout le pays, et même de la communauté algérienne éta-

blie à l'étranger, tous déterminés à se hisser parmi les meilleurs professionnels du monde du football", a précisé la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Parmi les candidats, un a particulièrement marqué les esprits : Chentouf Nasereddine, un jeune non-voyant passionné de football qui a relevé le défi avec une détermination et un courage exemplaires.

"La FAF, en étroite collaboration avec la FIFA, a mis en

place toutes les dispositions nécessaires pour lui permettre de passer l'examen dans les mêmes conditions que les autres candidats, en lui fournissant notamment un assistant et des supports adaptés. Cette initiative inclusive témoigne de l'engagement de la FAF à promouvoir l'accessibilité du football à tous, sans aucune discrimination", ajoute l'instance.

L'examen s'est déroulé dans d'excellentes conditions, dans une ambiance

studieuse et sereine. Les résultats de l'examen seront connus dans les sept prochains jours, conformément aux procédures établies par la FIFA.

"La FAF félicite tous les candidats pour leur participation et leur souhaite bonne chance. Ce succès de l'examen des agents FIFA confirme l'engagement de la FAF à développer et à professionnaliser le secteur des agents de joueurs en Algérie", conclut le communiqué.

COUPE D'AFRIQUE POUR AMPUTÉS L'Algérie bat l'Angola en quarts de finale et se qualifie pour le Mondial

L'équipe nationale algérienne de football pour amputés a battu son homologue d'Angola sur le score de 2-1, jeudi au Caire, en quarts de finale de la 7e Coupe d'Afrique des nations et assure sa qualification pour le Mondial de la catégorie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Le capitaine Ouchaine Raouf, a ouvert la marque à la 4e d'un joli coup franc, trompant la vigilance du gardien angolais. Le second but de l'équipe algérienne est intervenu à la 15e par l'entremise d'Ayemen Dahoui à la 15e, achevant la ire mi-temps sur le score de 2-0.

Au cours de la seconde période, l'équipe algérienne a joué pour gérer le score en sa faveur, ce qui a permis aux Angolais de revenir au score par l'intermédiaire Felixi à la 36e, et depuis le score n'a pas évolué jusqu'au sifflet final de l'arbitre, scellant ainsi la victoire de l'Algérie face au Vice-champion du monde la dernière édition en 2022 en Turquie et champion du monde en 2018.

Cette qualification aux demi-finales, donne à la sélection algérienne le droit de disputer la prochaine édition de la Coupe du Monde de football pour Amputés, prévue en 2026. En demi-finale de la

CAN2024, l'Algérie affrontera le Ghana qui a éliminé la Tanzanie (4-1) dans l'autre quart de finale.

Pour rappel, les protégés de l'entraîneur Mohamed Akriche avaient validé leur billet pour les quarts de finale, après avoir battu dans le groupe (3) le Kenya (1-0) et la Gambie (3-2), contre une défaite face au Ghana (5-0).

La sélection algérienne, constituée récemment, participe pour la première fois de son histoire à la Coupe d'Afrique, avec une courte préparation. Treize (13) sélections africaines ont pris part au rendez-vous du Caire.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (FINALE/RETOUR) AL-AHLY SC - ES TUNIS L'Algérien Ben Braham aux commandes de la VAR

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre international algérien, Lahlou Ben Braham, pour diriger l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) lors de la finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, prévue samedi entre Al-Ahly SC et l'ES Tunis au stade international du Caire (18h00, heure algérienne).

L'instance africaine a

confié à l'arbitre congolais, Jean-Jacques Ndala, la mission de diriger cette finale. Il sera assisté de Souru Phatsoane du Lesotho (1e assistant) et Seydou Tiama du Burkina Faso (2e assistant).

Lors de la finale aller, disputée samedi dernier au stade Hamadi-Agrebi de Radès, et dirigée par un trio arbitral algérien conduit par Mustapha Ghorbal, les deux équipes se

sont neutralisées (0-0). L'Espérance de Tunis, où évoluent les deux Algériens, Mohamed Amine Tougaï et Houssam-Eddine Ghacha, s'est envolée mercredi après-midi, vers le Caire, à bord d'un avion spécial.

Dans une déclaration accordée aux médias, le porte-parole officiel du club tunisois, Walid Guerfela, a affirmé que "tous les joueurs

étaient du voyage, dont l'arrière gauche Mohamed Amine Ben Hmidja qui s'entraîne depuis sa blessure en solo et dont la participation au match de samedi sera déterminée après la dernière séance d'entraînement". Pour rappel, Al-Ahly SC tentera de conserver son titre, reconquis en 2023 après sa victoire en finale face au Wydad Casablanca (aller : 2-1, retour : 1-1).

LIGUE 1 MOBILIS Le championnat prendra fin le 15 juin (LFP)

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la dernière ligne droite du championnat professionnel Mobilis, qui prendra fin le samedi 15 juin prochain, avec le déroulement de la 30e et dernière journée.

Le bal de cette dernière ligne droite de la saison 2023-2024 débutera par la 27e journée, prévue les samedi et dimanche 25 et 26 mai courant, alors que les 28e et 29e journées se dérouleront respectivement les vendredi 7 juin et mardi 11 juin.

Ces quatre dernières journées du championnat seront entrecoupées par le déroulement des matchs en retard, comptant pour la mise à jour des 23e et 24e journées. Ainsi, le match entre l'USM Alger et l'Etoile Sportive de Ben Aknoun, comptant pour la 23e journée de Ligue 1, se jouera le jeudi 30 mai courant, avant de laisser place à un chaud duel, entre le CS Constantine et l'USM Alger, prévu le lundi 3 juin pour la mise à jour de la 24e journée.

Le match USMA - ESBA sera décisif pour le maintien de Ben Aknoun parmi l'élite, alors que le choc CSC - USMA concernera le haut du tableau, notamment, la lutte pour la deuxième place.

LIGUE 1 MOBILIS (27^E JOURNÉE) CRB-MCEB délocalisé au stade du 20-août 1955 (LFP)

Le match CR Belouizdad-MC El-Bayadh, programmé initialement le dimanche 26 mai au stade du 5-juillet, a été délocalisé au stade du 20-août 1955 (16h45) le même jour, à l'occasion de la 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel, sans pour autant dévoiler les raisons de ce changement.

Cette 27e journée débutera samedi avec le match entre l'USM Alger et l'ASO Chlef, maintenu pour le moment au stade du 5-juillet (18h00). Les autres rencontres se joueront également dimanche à la même heure (16h45).

Cette journée sera marquée par un duel à distance pour la place de dauphin entre le CRB (2e, 46 pts) et le CSC (3e, 45 pts), alors que la course pour le maintien amorcera un virage important avec le choc du bas du tableau, entre le MC Oran (14e, 29 pts) et l'ES Ben Aknoun (15e, 26 pts).

Pour rappel, le MC Alger s'est adjugé officiellement son 8e titre de champion de son histoire, à l'issue de sa victoire devant l'USM Alger (1-0), vendredi au stade du 5-juillet, pour le compte de la 26e journée. Le "Doyen" a scellé définitivement son sacre à l'issue du match nul entre le CSC et le CRB (1-1).

LIGUE 2 AMATEUR

Un match à huis clos pour le WA Boufarik (LNFA)

Le WA Boufarik, sociétaire du Groupe Centre-ouest de la Ligue 2, a écopé d'un match à huis clos et d'une amende de 40.000 DA pour "mauvaise organisation de la rencontre" qui avait opposé son équipe au RC Arbaâ le 18 mai courant, pour le compte de la 27^e journée, a annoncé mercredi la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

Le WAB a été tenu responsable également du fait que "des personnes étrangères étaient présentes dans le couloir menant aux vestiaires après la fin de la première mi-temps".

La Commission de discipline de la LNFA avait déjà fait ce reproche au WAB et c'est ce qui explique la sévérité de sa sanction, car elle l'a traité en tant que récidiviste.

Côté RC Arbaâ, la CD de la LNFA a décidé d'infliger quatre matchs de suspension au joueur Abderrahmane Nasri, dont un avec sursis, "pour contestation de décision et comportement antisportif envers officiel de match en fin de partie".

L'instance a précisé que l'avertissement dont avait écopé Nasri au cours de ce derby de la Mitidja "n'a pas été comptabilisé", en ajoutant que la sanction du joueur a été rehaussée d'une amende de 50.000 DA.

Plusieurs autres sanctions ont été prononcées au cours de cette séance, et dont la plus importante a probablement été celle du président de section du NRB Telegma, Toufik Boudiaf, ayant écopé de six mois de suspension de toute fonction officielle, dont trois mois avec sursis, à compter du 4 mai courant.

Il est reproché au dirigeant du NRBT d'avoir pénétré sur le terrain en plein match contre le MO Constantine, et sa contestation de décision envers un officiel de la rencontre, alors qu'il était déjà sous le coup d'une suspension de six mois, prononcée le 29 novembre 2023.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST)

Invaincue depuis 15 matchs, l'ES Mostaganem à cinq points de l'accession

L'ES Mostaganem est tout proche d'un retour en Ligue 1 de football, après 25 ans d'attente, au prix d'un parcours de premier ordre cette saison, traduit par une série d'invincibilité de 15 matchs que cette équipe entend conserver, avant trois journées de la fin du championnat de Ligue 2 (Gr. Centre-ouest).

En effet, la dernière défaite de l'Espérance remonte au 16 janvier dernier sur le terrain du SC Mecheria (3-1), dans le cadre de la 12^e journée de la compétition, laquelle défaite avait sonné le glas à son ex-entraîneur, Hadj Merine, remplacé par Réda Bendriss.

Ayant raté l'accession lors de la dernière journée de la saison passée, l'ESM semble avoir retenu la leçon, en enchaînant les résultats positifs, avant de passer avec succès le véritable test de l'exercice, en allant imposer le nul à son seul concurrent dans la course, le RC Kouba (0-0), lors de l'avant précédente journée.

Cela a permis aux protégés de Bendriss, qui avait commencé l'exercice en cours sur le banc du RCK, de garder leur avance de cinq unités sur les Koubaïens, tablant sur une fin de compétition en apothéose pour réaliser le vœu de sa large galerie qui attend patiemment le retour de son équipe favorite parmi l'élite qu'elle avait quitté à l'issue de l'exercice 1998-1999.

Mais le test qui attend les Vert et Blanc, vendredi sur le terrain du RC Arbaâ (13^e au classement), au titre de la 28^e journée, ne sera pas moins compliqué, vu que l'adversaire jouera pour l'occasion sa survie en deuxième palier.

Disposant de la meilleure attaque du championnat (52 buts marqués), ainsi que de la meilleure défense (9 buts encaissés), l'ESM aura besoin de cinq points lors des trois matchs restants pour valider son billet en Ligue 1. Dans ce cas, ce sera la deuxième accession de rang de son entraîneur, Bendriss, qui avait réalisé la même prouesse, la saison passée, avec l'US Souf. C'est le souhait majeur que ne cesse d'exprimer le jeune technicien natif de Sétif.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (27E J)

Duel à distance pour la place de dauphin, choc "à six points" pour le maintien

Le CR Belouizdad et le CS Constantine, livreront un duel à distance pour la place de dauphin, en affrontant respectivement le MC El-Bayadh et l'US Biskra, alors que la course pour le maintien amorcera un virage important avec au menu le choc des mal-classés entre le MC Oran et l'ES Ben Aknoun, à l'occasion de la 27^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue samedi et dimanche.

Sacré champion pour la 8^e fois de son histoire le week-end dernier, à l'issue de son succès dans le derby face à l'USM Alger (1-0), le MC Alger (1^e, 60 pts) se rendra à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie (6^e, 36 pts), avec un esprit plus libéré.

Les "Canaris", invaincus depuis cinq matchs, aborderont ce rendez-vous avec l'intention de l'emporter et assurer définitivement leur maintien parmi l'élite.

Cette journée sera caractérisée par l'enjeu important de la 2^e place, qualificative à la Ligue des champions, entre le CRB (2^e, 46 pts) et le CSC (3^e, 45 pts), où un faux-pas de l'une ou l'autre équipe serait fatal.

Ayant perdu son titre de champion, remporté quatre fois de suite, le Chabab recevra une fébrile équipe du MC El-Bayadh (12^e, 32 pts), qui reste sérieusement menacée par le spectre de la relégation.

Le CRB partira largement favori pour emporter les trois points, lui qui retrouvera son antre fêtiche du 20-août 1955, après la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) de délocaliser cette rencontre du 5-juillet vers l'enceinte d'El-Anasser.

De son côté, le CSC, sans la moindre victoire depuis trois matchs, toutes compétitions confondues, effectuera un déplacement périlleux à Biskra pour défier



l'USB (10^e, 33 pts), à la recherche de points supplémentaires pour assurer sa survie.

L'USMA sommée de réagir, l'USMK pour se rapprocher du maintien

L'ES Sétif (4^e, 41 pts), sèchement battue vendredi dernier à Oran par le MCO (4-1), aura une belle occasion de se racher devant son public, en recevant le NC Magra (10^e, 33 pts), et préserver ainsi ses chances, en cas de victoire, de terminer la saison sur le podium.

Le "Nedjm", invaincu lors des cinq derniers matchs, compte effectuer le voyage du côté des Hauts-plateaux en conquérant, pour essayer de revenir avec un bon résultat qui l'éloignerait de la zone de turbulences.

Auteur d'un seul succès seulement lors des cinq derniers matchs, l'USM Alger (5^e, 39 pts) devra impérativement relever la tête à domicile

face à l'ASO Chlef (9^e, 34 pts), pour endiguer la mauvaise série.

Les Chélifiens, quant à eux, auront à cœur de préserver la dynamique, eux qui restent sur deux victoires de rang, donc celle en déplacement face au Paradou AC (3-2).

Le Paradou AC (6^e, 36 pts) évoluera sur du velours à la maison face à la lanterne rouge l'US Souf (16^e, 7 pts), déjà reléguée en Ligue 2 amateur.

Dans le bas du tableau, l'USM Khenchela (12^e, 32 pts), auteur d'une seule victoire en neuf matchs, toutes compétitions confondues, n'aura pas le droit à l'erreur à domicile face à la JS Saoura (6^e, 36 pts), avec l'objectif de faire un pas important vers le maintien. Les re-

gards seront braqués vers le stade Ahmed-Zabana, théâtre d'une grande explication pour le maintien entre le MCO, premier non-relégable (14^e, 29 pts), et l'ES Ben Aknoun, premier relégable (15^e, 26 pts). Les Oranais, vainqueurs mardi à domicile face à l'USMA (1-0), bénéficieront de la faveur des pronostics, même si l'ESBA compte jouer son va-tout et tenter de revenir avec un bon résultat pour ne pas compromettre ses chances pour le maintien.

Le MCO abordera ce match important avec une statistique édifiante : les joueurs de l'entraîneur Youcef Bouzidi ont gagné les cinq derniers matchs disputés à domicile.

Le programme

Programme des rencontres de la 27^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues samedi et dimanche :

Samedi, 25 mai :
USM Alger - ASO Chlef 17h00

Dimanche, 26 mai (16h45) :
USM Khenchela - JS Saoura
Paradou AC - US Souf
ES Sétif - NC Magra
JS Kabylie - MC Alger
CR Belouizdad - MC El-Bayadh
US Biskra - CS Constantine
MC Oran - ES Ben Aknoun

| Classement : | Pts | J |
|--------------------|-----|-----------------------|
| 1). MC Alger | 60 | 26 Champion 2023-2024 |
| 2). CR Belouizdad | 46 | 26 |
| 3). CS Constantine | 45 | 25 |
| 4). ES Sétif | 41 | 26 |
| 5). USM Alger | 39 | 24 |
| 6). Paradou AC | 36 | 26 |
| -). JS Kabylie | 36 | 26 |
| -). JS Saoura | 36 | 26 |
| 9). ASO Chlef | 34 | 26 |
| 10). NC Magra | 33 | 26 |
| -). US Biskra | 33 | 26 |
| 12). MC El Bayadh | 32 | 26 |
| -). USM Khenchela | 32 | 26 |
| 14). MC Oran | 29 | 26 |
| 15). ES B. Aknoun | 26 | 25 |
| 16). US Souf | 7 | 26 Reléguée en L2. |

USMA-ASO délocalisé au stade du 20-août 1955 (LFP)

Le match USM Alger-ASO Chlef, programmé initialement samedi au stade du 5-juillet, a été délocalisé au stade du 20-août 1955 (17h00) le même jour, à l'occasion de la 27^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

L'instance dirigeante de la compétition a également annoncé jeudi la délocalisation du CR Belouizdad-MC El-Bayadh, programmé une première fois dans l'enceinte olympique, avant d'être délocalisé au stade d'Al-Anasser.

Ces deux délocalisations s'expliquent par la fermeture du stade du 5-juillet pour travaux et remise à niveau. Cette journée sera marquée par un duel à distance pour la place de dauphin entre le CRB (2^e, 46 pts) et le CSC (3^e, 45 pts), alors que la course pour le maintien amorcera un virage important avec le choc du bas du tableau, entre le MC Oran (14^e, 29 pts) et l'ES Ben Aknoun (15^e, 26 pts).

Pour rappel, le MC Alger s'est adjugé officiellement son 8^e titre de champion de son histoire, à l'issue de sa victoire devant l'USM Alger (1-0), vendredi au stade du 5-juillet, pour le compte de la 26^e journée. Le "Doyen" a scellé définitivement son sacre à l'issue du match nul entre le CSC et le CRB (1-1).

**MAN CITY
UN AN DE PLUS
POUR CARSON**

Troisième gardien de Manchester City, Scott Carson (38 ans) fait durer le plaisir. Même s'il n'a pas disputé le moindre match cette saison, le portier anglais a prolongé son contrat pour une année supplémentaire, soit jusqu'en juin 2025, avec le quadruple champion d'Angleterre en titre.

**BARCELONE
CHELSEA EN
ACTION POUR
ARAUJO**

Sous contrat jusqu'en juin 2026, le défenseur central Ronald Araujo (25 ans, 25 matchs et 1 but en Liga cette saison) peine à s'entendre avec le FC Barcelone concernant une éventuelle prolongation. Face à cette situation, le club catalan, toujours en difficulté sur le plan financier, n'écarte pas un départ de l'international uruguayen cet été pour plus de 100 millions d'euros. Selon les informations du quotidien Mundo Deportivo ce jeudi, Chelsea se prépare à lancer une offensive pour le talent du Barça. Egalement courtisé par le Bayern Munich, Araujo est perçu par les Blues comme le joueur idéal pour prendre la succession de Thiago Silva, qui va quitter la formation londonienne pour Fluminense au terme de son contrat en juin.

**BARCELONE
FLICK NOMMÉ DÈS
LUNDI ?**

Annoncé proche d'un départ du FC Barcelone après plusieurs rebondissements, Xavi devrait bel et bien quitter son poste d'entraîneur à l'issue de la saison. Selon Mundo Deportivo, le club catalan annoncera la signature d'Hans-Dieter Flick dès lundi prochain, au lendemain du dernier match de la saison contre le FC Séville en Liga. Le dernier également du champion du monde 2010 sur le banc barcelonais, donc. Comme évoqué jeudi, le Barça dispose déjà d'un accord verbal avec l'ancien sélectionneur de l'Allemagne. Validé par le directeur sportif Deco et apprécié par le président Joan Laporta, l'ex-coach du Bayern Munich devrait signer un contrat d'un an, avec une année en option.

**ROMA
DE ROSSI,
CONTRAT
JUSQU'EN 2027 ?**

Arrivé en janvier pour prendre la succession de José Mourinho, l'entraîneur de l'AS Rome Daniele De Rossi a été assuré, mi-avril, de conserver ses fonctions au-delà de la saison 2023-2024, mais sans savoir exactement la durée de la mission. Selon le Corriere dello Sport ce jeudi, le champion du monde 2006 devrait prolonger prochainement jusqu'en juin 2027 avec le club de la capitale italienne. À noter que la décision a été prise avant l'arrivée du directeur sportif Florent Ghisolfi, mais le dirigeant français a approuvé ce choix.

**MILAN
C'EST FINI POUR
PIOLI**

C'était attendu, c'est désormais officiel : Stefano Pioli ne sera plus l'entraîneur du Milan AC la saison prochaine. Le club italien a officialisé ce vendredi le départ de son coach à l'issue de cet exercice 2023-2024. Le match contre la Salernitana, samedi (20h45) lors de l'ultime journée de Serie A, sera son dernier sur le banc des Rossoneri. Arrivé en octobre 2019, Pioli a participé à 239 matchs avec l'équipe milanaise, pour un bilan de 132 victoires, 55 nuls et 52 défaites. Au cours de son passage en Lombardie, il aura permis au Milan AC de décrocher son 19^e titre de champion d'Italie en 2022, le premier depuis 2011. Pour le remplacer, les Rossoneri discutent avec Paulo Fonseca, dont le contrat prend fin cet été à Lille.

**CAGLIARI
L'OVATION DU
STADE POUR
RANIERI**

Claudio Ranieri a mis fin à sa carrière d'entraîneur jeudi soir lors du dernier match de la saison de Cagliari face à la Fiorentina (2-3), en Serie A. Avant le coup d'envoi de cette rencontre, la Sardegna Arena a rendu un bel hommage à l'Italien avec les applaudissements des supporters, des joueurs de deux équipes mais aussi de l'arbitre de la rencontre. "Reconnaissance éternelle pour un grand homme. Merci Mister", pouvait-on lire sur une banderole au sujet d'un coach apprécié partout où il est passé au cours de sa longue carrière.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouer

Directeur de publication
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

DÉCÈS DU PRÉSIDENT IRANIEN EBRAHIM RAÏSSI Goudjil signe le registre de condoléances

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a signé, jeudi au siège de l'ambassade iranienne à Alger, le registre de condoléances suite au décès du Président iranien, Ebrahim Raïssi, de son ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et de leurs accompagnateurs.

"C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris le décès du président de la République islamique d'Iran, pays frère, Ebrahim Raïssi, du ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et de leurs accompagnateurs dans un crash d'hélicoptère", a écrit M. Goudjil sur le registre de condoléances. "En cette douloureuse épreuve qui a frappé le peuple iranien frère, je vous adresse, au nom du président de la République, et au nom du Gouvernement et du peuple algériens, mes sincères condoléances et vous assure de ma compassion et de ma solidarité, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder aux défunts Sa sainte miséricorde, de les accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à



leurs proches patience et réconfort", a-t-il poursuivi. "Avec le décès de M. Raïssi, l'Iran perd une personnalité éminente et un leader chevronné. L'histoire retiendra ses efforts incommensurables au service du peuple iranien frère, outre l'ensemble

de la nation musulmane qui n'oubliera guère son rôle prépondérant et sa grande contribution en faveur de la cause palestinienne, à laquelle il a mobilisé un soutien international", a-t-il ajouté. Evoquant la dernière visite du regretté en Algé-

rie, M. Goudjil a indiqué que "les Algériens ne sauront oublier l'attachement du défunt président, depuis son arrivée au pouvoir, à la consolidation et à la promotion de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Iran", affirmant que "le souvenir de sa dernière visite officielle en Algérie constituera une halte dans les parcours de renforcement des relations historiques entre nos deux pays frères".

"Alors que nous nous inclinons avec déférence et respect à la mémoire des victimes de ce douloureux accident, nous réitérons nos sincères condoléances et assurons le Gouvernement iranien et le peuple iranien frère de toute notre compassion", a-t-il encore écrit sur le registre de condoléances.

ALGÉRIE - TCHAD

Chargé par le président de la République, M. Tabi prend part à N'Djamena à la cérémonie d'investiture du Président tchadien élu

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Abderrachid Tabi a pris part à la cérémonie d'investiture du Président tchadien élu, M. Mahamat Idriss Déby Itno, qui s'est déroulée, jeudi, à N'Dja-

mena. Lors de cette cérémonie, le ministre de la Justice a félicité le Président tchadien au nom du président de la République et lui a renouvelé l'invitation de Monsieur Abdelmadjid Tebboune à effectuer une visite officielle en Algérie.

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

M. Attaf reçu par le président du Sénégal Bassirou Diomaye Faye

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu jeudi soir à Dakar par le président de la République du Sénégal, M. Bassirou Diomaye Faye, auquel il a remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique vendredi un communiqué du ministère.

Au cours de l'audience, M. Attaf a également transmis au président Sénégalais les "sincères salutations du Président de

la République, M. Abdelmadjid Tebboune et sa disponibilité à travailler avec lui pour imprimer une nouvelle dynamique dans les relations algéro-sénégalaises", ajoute t-on de même source.

Au cours de cette audience, précise le communiqué du ministère, "il a été examiné les voies et moyens de promouvoir les relations historiques qui lient l'Algérie et le Sénégal à de futurs horizons qui consolident la volonté des deux Présidents pour

l'approfondissement de la coopération et la compréhension au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples frères."

"Les derniers développements dans la région sahélo-saharienne et des perspectives de parvenir à des solutions pacifiques aux crises qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité dans cet espace" ont été également abordés, souligne le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le président du Sénégal Bas-

sirou Diomaye Faye a de son côté chargé M. Attaf à "transmettre ses salutations et sa considération au Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, exprimant son souhait de le rencontrer et de travailler avec lui pour concrétiser leur volonté commune pour le développement des relations bilatérales et la concrétisation de leur engagement réciproque vis à vis des questions de paix et de développement au niveau régional."

M. Attaf évoque à Dakar les défis de la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger M. Ahmed Attaf a indiqué, jeudi soir à Dakar, que le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune est "personnellement attentif à la qualité des relations algéro-sénégalaises".

"J'ai eu le privilège d'être reçu en audience par le président de la République sénégalaise auquel j'ai remis une lettre de son frère le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune", a précisé le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président du Sénégal, M. Bassirou Diomaye Faye, ajoutant que le président Tebboune "est personnellement attentif à la qualité des relations algéro-sénégalaises, tout comme il est particulièrement soucieux de leur contenu et de leur substance".

En outre, "le Président Abdelmadjid Tebboune est également attentif à l'impératif d'une concertation politique soutenue, régulière et permanente entre nos deux pays, tant que les défis auxquels ils sont confrontés sont les mêmes dans toutes leurs aires d'appartenance commune".

M. Attaf a ajouté à l'adresse du Président sénégalais que "dans l'accomplissement de

la grande destinée de votre grand pays, une nouvelle ère est en train de s'ouvrir. Compte tenu de l'histoire de nos deux pays, compte tenu des relations particulières qu'ils ont pu tisser et entretenir entre eux, en dépit parfois des épreuves et des adversités, et compte tenu, enfin, des aspirations et des ambitions communes qu'ils nourrissent, l'Algérie a à cœur d'être aux côtés du Sénégal à un moment où il entame l'écriture d'une nouvelle page de son histoire multiséculaire."

Algérie-Sénégal : côte à côte face aux nombreux défis

Par ailleurs, M. Attaf a souligné que "l'Algérie entend aussi être aux côtés du Sénégal dans cette phase à travers une plus grande mobilisation de nos ressources pour la concertation politique, eu égard aux nombreux défis qui s'imposent à nous dans cette aire d'appartenance commune, la région sahélo-saharienne qui connaît une montée des périls ayant pour noms : le terrorisme, la criminalité internationale organisée, la traite des êtres humains, les reculs économiques autant que sociaux et des instabilités politiques récurrentes." M. Attaf a rappelé, d'autre part, que "sur la période récente,

l'Afrique a enregistré de belles victoires", citant notamment "la mise en place de la zone de libre-échange, l'adhésion au G20, une unanimité internationale qui se forme pour corriger l'injustice historique et permettre à notre continent d'avoir une meilleure représentation au Conseil de Sécurité, l'appropriation africaine en cours des Missions de maintien de la paix".

Mais "ces belles victoires ne peuvent à elles-seules cacher les échecs tragiques. Ces échecs concernent toutes les cinq régions de notre continent insécurisées, déstabilisées et fragilisées par un grand nombre de foyers de crises, de tensions et de conflits", a-t-il déploré. Au niveau de l'environnement international, a-t-il ajouté, "ses signes distinctifs actuels ne sont pas rassurants non plus. Il y a le système de sécurité collective qui montre ses limites, il y a le multilatéralisme qui s'es-souffle, le tissu de l'interdépendance qui s'effiloche et les Nations Unies qui voient se perdre la confiance des peuples et des Etats en elle.

Là aussi, il y a un vaste chantier qui nous attend". "Voilà les tâches que nos deux pays doivent prendre à bras-le-corps. Voilà les défis qui ils doivent relever et les perspectives qui s'ouvrent à eux", a-t-il conclu.

ARMÉE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha supervise l'exécution d'un exercice tactique de nuit à la 2^e Région militaire

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, mercredi soir, au niveau du 2^eème Polygone de tir et de manœuvre de Rdjem Demmouche, dans le cadre de sa visite à la 2^e Région militaire, un exercice tactique de nuit avec tirs réels, intitulé "Chihab-2024", indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de sa visite à la 2^e Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a supervisé, hier soir, 22 mai 2024, au niveau du 2^e Polygone de tir et de manœuvre de Rdjem Demmouche, un exercice tactique de nuit avec tirs réels, intitulé "Chihab-2024", exécuté par les unités de la 3^e Brigade d'infanterie mécanisée, appuyée par des unités de différentes forces et des unités de soutien technique, aérien et de défense aérienne du territoire", précise la même source. Dans ce cadre, le Général d'Armée a suivi les exposés présentés respectivement par le Commandant de la 2^e Région militaire et le Commandant de la 3^e Brigade d'infanterie mécanisée, portant sur l'idée générale de l'exercice et ses phases d'exécution, ajoute le communiqué.

Au niveau du 2^e Polygone de tir et de manœuvre, le Général d'Armée a suivi de près le déroulement de l'exercice, exécuté de nuit, dans des conditions proches du réel, conformément au plan établi".

"Les objectifs de cet exercice consistaient à améliorer les aptitudes des commandants et des états-majors dans la préparation et l'organisation des actions de combat nocturne et la coordination entre les différentes forces, en sus de faire acquiescer aux commandants d'unités l'expérience nécessaire en matière de conduite des unités, à travers la coordination et la collaboration entre les unités et les unités élémentaires, et aux équipages davantage de maîtrise des systèmes d'armes, et d'évaluer la disponibilité opérationnelle et la capacité de mener à bien, et en toutes circonstances, les missions de combat nocturnes", explique la même source.

"L'exécution de cet exercice a mis en évidence la capacité des unités à accomplir avec succès les tâches assignées, ainsi que la maîtrise par les équipages des armes et équipements de haute technologie dont ils disposent. Elle a également démontré le développement et la disponibilité opérationnelle atteints par nos forces armées durant ces dernières années", relève le communiqué. Lors du débriefing organisé à l'issue de cet exercice, le Général d'Armée "a félicité les personnels des unités engagées pour les énormes efforts qu'ils ont consentis tout au long de l'année de préparation au combat, ainsi que lors de la préparation et l'exécution de cet exercice".

Dans ce cadre, il a valorisé "les résultats enregistrés qui étaient en conformité avec les objectifs fixés, ainsi qu'avec la nature des principales missions imparties en territoire de compétence". Par la suite, le Général d'Armée a passé en revue les unités et formations engagées dans cet exercice.

Hier après-midi, le Général d'Armée a inauguré le dépôt central des carburants à Mesbah. Après la cérémonie d'accueil, accompagné par le Commandant de la 2^eème RM et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée a suivi "un exposé exhaustif sur cette importante unité, notamment les missions qui lui sont assignées dans la chaîne d'approvisionnement en carburant au profit des différentes unités et formations de l'ANP, déployées en 2^e RM". Après l'inauguration de cette unité, le Général d'Armée "a inspecté ses différents services, infrastructures et ateliers et reçu des explications sur leurs missions", ajoute le communiqué. A cette occasion, le Général d'Armée a souligné "l'importance accordée par le haut commandement de l'ANP aux unités de soutien en carburants, qui sont l'artère qui alimente le corps de bataille en énergie". Il a également exhorté les responsables et les personnels sur "la nécessité d'assurer leur gestion rationnelle et leur maintien en condition pour leur permettre d'accomplir pleinement leurs missions imparties", conclut le communiqué.